

haut de la jambe. Il s'en faut de trois ou quatre travers de doigt que les bords ne se joignent ; mais les obstinés Ibériens tiennent tellement à cette difforme et incommode portion de leur chaussure, qu'ils ne consentiraient à aucun prix à l'échanger contre une autre, quelque meilleure qu'elle fût.

Tous les Espagnols portent une ceinture, *faja*, en laine ou en soie, dont quelques uns font une parure, et qui semble utile pour tenir les viscères abdominaux à la même température, dans un pays où les variations atmosphériques sont si fréquentes. La coiffure nationale est la *montera*, petit bonnet de velours collant sur la tête, dont la plupart des hommes du peuple se parent encore, relevant leurs cheveux en tresse, à l'aide de rubans qui, noués en rosette à la nuque, y font une espèce de cocarde. Autrefois on se servait généralement, surtout à Madrid, de grandes lunettes, garnies en taffetas sur les côtés, pour garantir les yeux de l'action irritante de l'air et de la poussière. Il serait difficile de dire pourquoi on a abandonné cette coutume, dont les avantages peuvent être si souvent appréciés. (*Voyez* la page 6 et la note 1).

De même qu'il est rare de rencontrer en voyage un Espagnol sans fusil, on ne voit guère dans les villes un homme du peuple sortir sans bâton, lors même qu'il va pour se distraire. La méfiance l'accompagne partout. Il voit toujours dans ses concitoyens des hommes qui, d'un moment à l'autre, peuvent chercher à le rendre victime, et c'est pour s'en défendre que tous sont munis d'un couteau pointu qui, lorsqu'il est ouvert, n'a pas moins de quinze à

dix-huit pouces de long. La police défend les couteaux fixés sur leur manche, autrement dit les poignards; elle pourrait, à l'aide de quelques mots de plus, prévenir bien des malheurs, en ordonnant que les couteaux à charnière fussent carrés ou coupés net à leur bout. Cette pointe, aiguisée contre les frères en Jésus-Christ, ne provoque que trop souvent de mauvaises pensées dans l'esprit de ceux qui ne l'avaient d'abord adoptée que pour leur sûreté. On ne peut sans frémir voir briller dans leurs mains ces *nabajas*, instrumens d'une homicide méchanceté, avec lesquels ils coupent lentement le tabac qu'ils ramassent dans le creux de leurs mains pour en former leurs *cigarros*, mêlant ainsi, à toute heure du jour, l'idée d'une lâche férocité à celle d'un sale et dégoûtant plaisir. Le couteau entre tout à fait dans les mœurs espagnoles. Dans les *saynetes*, pièces de théâtre destinées à retracer les scènes de la vie du bas peuple, on voit des personnages dans la moindre discussion tirer le couteau, dont la vue est loin de révolter les spectateurs les plus classiques. *Las Manolas*, les *Emmanueles*, ou femmes des rues des grandes et des petites villes, n'imitent que trop leurs maris dans cette disposition hostile; on assure qu'elles ont presque toutes à leur jarretière un couteau non moins acéré, et que dans leurs disputes leur premier mouvement est d'y porter la main... *Ave Maria purissima!*

La presque totalité des femmes espagnoles est vêtue et voilée de noir. La gravité qu'une grande proportion d'ecclésiastiques donne à cette nation aurait pu faire adopter cette couleur, plus commode,

en outre, pour des dames qui aiment peu à s'occuper de soins domestiques; mais les Pères de l'Église ordonnent aux femmes de ne paraître aux offices que voilées de noir. L'uniformité de ce vêtement empêche de distinguer les dames de leurs *camaristas* ou *donzellas*, et diminue beaucoup la gaité du coup d'œil que pourraient offrir les réunions. Les dames de la classe moyenne ajoutent beaucoup de franges, de garnitures, d'ornemens d'acier, de nacre, de jais, etc., à leurs robes, peut-être parce que, dans les beaux temps de l'inquisition, il était défendu aux descendants de ceux qui avaient été condamnés par ce saint tribunal, de porter des vêtemens de soie, et que tout ornement brillant, en métal ou autre, leur était sévèrement interdit (LLORENTE), défense qui devait conduire naturellement à adopter une parure exclusive de tout soupçon d'ignominie, et, qui pis est, d'irréligion, si difficile à braver en Espagne. Mais tout ce clinquant, dont on fait étalage, entre parfaitement dans l'esprit de cette nation, comme on peut en juger par les habits des hommes. Là plus qu'ailleurs, les uniformes militaires, les costumes de cour et des autres fonctionnaires publics sont chargés de broderies qui annoncent des goûts d'autant plus frivoles, que, au lieu d'être un signe de richesse, elles ne couvrent souvent que la plus affreuse pauvreté. Tel serviteur du roi qui n'a rien devers lui, et qui, s'il vient à perdre sa place ou à mourir, doit laisser sa femme et ses enfans dans l'indigence, puisqu'on ne paiera que fort inexactement la pension de la veuve, n'hésite pas à se donner un habit somptueux avec ce qui s'ensuit, et à dépenser tout ce que sa charge peut

lui rapporter par elle-même ou par sa manière de l'exploiter. On trouvera, je crois, une grande différence, sous ce rapport, entre la gravité espagnole et la légèreté française.

Presque tout ce qui sert à habiller les hommes et les dames au dessus de la classe du peuple vient d'Angleterre et plus encore de France. Depuis les bas à jour des dames, jusqu'à la dentelle qui garnit leurs mantilles, toute leur parure, y compris leur éventail, sans lequel elles ne sortent jamais, est tiré de l'étranger. Les bas de coton, que le peuple porte généralement dans tout le midi de l'Espagne, sont presque tous introduits de Gibraltar par contrebande, en sorte qu'on peut dire que, pour ce seul article, chaque habitant de ces contrées paie un tribut considérable à l'Angleterre.

Le goût du luxe, chez des hommes dont l'esprit désordonné n'a jamais pu être rapproché de la méthode, ni par une éducation toujours incomplète, ni par la discipline militaire relâchée au delà de toute expression, produit quelquefois de singulières mises dans la classe des guerriers espagnols. On voit des généraux avec le chapeau militaire, la ceinture et l'épée, avoir un habit bourgeois, un pantalon de nankin, des bas blancs et des souliers. Tel officier de cavalerie, en tenue, met, avec un casque ou un bonnet à poil, une cravate blanche, des bas de soie blancs, porte un grand sabre sous le bras gauche et une canne à la main droite, s'il a le grade de lieutenant-colonel et au dessus. Lorsque l'armée française arriva à Madrid en 1823, tous les royalistes croyant de leur devoir de se mettre en uniforme pour prouver

qu'ils étaient prêts à servir et à défendre le roi, on vit au Prado la plus grande variété de costumes qu'on puisse imaginer : il n'y avait pas deux habits militaires qui se ressemblaient : chacun paraissait avoir fait faire le sien à sa fantaisie. Le goût de la propreté, si voisin de l'honneur chez les militaires, ne se trouve pas même dans la garde royale espagnole. Des grenadiers traînent la savatte, et ne balancent pas, soit leur faute ou celle de leurs chefs, à paraître ainsi dans les rangs, pour le service ou pour défiler la parade. Dans la cavalerie de la ligne, il n'y a de général que la maigreur et la ruine des chevaux ; car, pour ceux qui les montent, chacun a sa couleur et sa forme d'habit ; tel a des bottes, tel autre de mauvais souliers ; et l'armure et le harnachement n'offrent que trop de marques analogues d'un arbitraire divergent. J'insiste sur ces particularités, parce qu'elles peuvent servir à faire apprécier l'état actuel de cette nation, dont l'apathie, la négligence et le désordre moral sont arrivés à un point qu'il serait si difficile d'imaginer.

On sent bien qu'avec aussi peu de génie créateur, cette nation doit être tributaire de nos goûts frivoles, et que la grandesse femelle d'Espagne ne peut reconnaître d'autre autorité pour la forme à donner au chapeau, lorsqu'elle en porte, à la robe, etc., que le décret apporté récemment par le courrier de Paris (*et Figurin*). Dans l'état actuel de la civilisation, tous les avantages intellectuels d'un peuple sur un autre deviennent des avantages ou des supériorités politiques qu'on ne saurait dédaigner impunément.

CHAPITRE VI.

Maladies remarquables en Espagne, ou servant à faire apprécier l'action du climat.

Outre les maladies des yeux, du nez, la colique de Madrid, fréquentes dans l'intérieur de l'Espagne, et la fièvre jaune familière sur ses rivages, dont j'ai déjà parlé, je dois mentionner ici quelques affections morbifiques dignes de fixer l'attention, car elles offrent dans ce pays des particularités importantes à connaître.

Remarquons d'abord que ce n'est pas à l'action de leur climat que les Espagnols doivent la teinte sombre de leur caractère; ce n'est pas à son influence qu'on doit attribuer la paresse qu'on leur reproche si généralement. L'aspect du beau ciel de l'Espagne est au contraire ce qu'il y a de plus propre à détruire des idées tristes; et si la paresse est devenue naturelle à ce peuple, c'est qu'il est des causes bien autrement puissantes que la chaleur de l'air pour la développer chez les êtres raisonnables.

L'irritabilité morale des Espagnols aurait pu avoir de graves inconvéniens pour leur santé, si la cause qui la produit leur eût laissé l'activité et la vigilance qu'on remarque chez d'autres nations. Mais la nonchalance et l'habitude du sommeil sont venues comme d'heureux correctifs à la suite des abus du pouvoir absolu qui les régit, et en ont modéré les effets. Obligés, comme médecins, de nous occuper quelquefois de la santé des peuples, conseillons à

ceux qui sont heureux, de veiller pour jouir du bienfait de la vie ; mais lorsqu'au sentiment de l'existence se joint en eux celui d'un malaise inévitable, dépendant de funestes institutions sociales, sachons alors les engager à dormir, en attendant l'occasion d'y remédier : à nos yeux ce doit être, après une joviale résignation, la première vertu des esclaves, puisqu'une telle habitude est ce qui peut le mieux contribuer à leur conservation.

Il ne faut pas se dissimuler que la chaleur et la lumière ne soient de vifs stimulans pour le corps de l'homme, et que lorsque des alternatives de chaud et de froid se trouvent très rapprochées, elles ne puissent éprouver les constitutions les plus fortes et abrégér ainsi la durée de la vie, en nécessitant plus de résistance ou une sorte de lutte continuelle de la part des organes. Or, nulle part peut-être les variations atmosphériques ne sont plus fréquentes et plus marquées qu'en Espagne, où la fraîcheur descend la nuit du haut des montagnes dans les champs que le soleil avait remplis d'une chaleur plus ou moins ardente. S'il importe de s'abstenir de stimulans dans le traitement de la plupart des affections internes, c'est surtout lorsqu'on a à soigner des hommes aussi nerveux que le sont les Espagnols, et malheureusement on leur prodigue tous les jours des remèdes incendiaires, comme par préférence, d'après les dangereux préceptes de Brown, qui font tant de ravages en Espagne.

Dans cette contrée, comme dans tous les pays chauds, il est infiniment important de savoir que la plupart des maladies de l'homme, surtout celles

qu'on appelait autrefois des *fièvres essentielles*, ne sont que des irritations ou des inflammations des voies digestives. Toutes les fois que la température du corps s'élève, la masse des intestins participe à l'exaltation de vie ou de sensibilité de la peau ; et s'il se joint à cette disposition l'action d'alimens ou de boissons capables de stimuler, de travaux pénibles, de marches forcées, ou des passions de l'ame, l'intérieur de l'estomac et de l'intestin grêle est susceptible de s'enflammer, et par suite de s'ulcérer au point d'amener la mort, après avoir produit des dérangemens analogues dans d'autres organes.

Le gros intestin offre une disposition semblable dans les mêmes circonstances, et surtout lorsque la chaleur du jour contraste avec la fraîcheur des nuits.

Ces maladies devinrent d'autant plus communes et d'autant plus intenses parmi les troupes françaises, pendant la campagne de 1823, qu'on avançait davantage vers le midi de l'Espagne et dans la saison des chaleurs.

A Madrid, les gastro-entérites ou les fièvres graves, se compliquent plus souvent qu'ailleurs de délire ou de congestion cérébrale, de surdité ou d'otite. Les parotides n'y sont pas rares dans les maladies aiguës ; les oreillons seuls, ou alternant chez le même sujet, avec des gonflemens des *testes*, ont été observés par nous en certain nombre. La vivacité de l'air du plateau des Castilles semble ne pas être étrangère à la production de ces fluxions plus ou moins inflammatoires.

Dans la saison des chaleurs, il se manifeste quel-

quefois en Espagne, comme nous l'observâmes à Madrid en 1824, un grand nombre d'érysipèles de la face, qui gagnent le sommet de la tête et la nuque d'avant en arrière, descendent quelquefois jusqu'au tronc et jusqu'à l'extrémité des membres inférieurs. Les influences atmosphériques, et surtout l'action des vents d'Afrique, peuvent beaucoup contribuer à produire cette irritation inflammatoire des tégumens. Ne sait-on pas que les maladies de la peau, et la lèpre entr'autres, sont fort communes dans les plaines sablonneuses du continent africain? A en juger par la familiarité de certaines expressions, les fièvres avec des taches à la peau seraient plus fréquentes en Espagne que dans beaucoup d'autres contrées. L'exclamation de *tabardillo*, *tabardillo pintado*, qui signifie cette maladie, employée pour exprimer tout ce qui arrive de fâcheux, annoncerait en même temps la gravité de ce genre d'affection parmi les Espagnols. En Andalousie, où cette locution est le plus usitée, les inflammations gangréneuses de la peau, qu'on nomme charbon, *carbuncle*, ne sont pas rares non plus. Les habitans savent que cette maladie est bientôt suivie de la mort, si on n'y porte de prompts secours, qui consistent principalement chez eux à extirper la partie gangrénée. Ils l'attribuent à l'usage des alimens épicés, et du piment dans la saison des chaleurs. Ils ne croient peut-être pas assez que ce funeste exanthème peut provenir des animaux malades; car, sans avoir eu occasion de l'observer, je suis porté à le regarder comme la *pustule maligne*, qu'on devrait par conséquent traiter par la cautérisation plus sou-

vent qu'on ne le fait. Il y avait à peine deux mois que j'étais à Pampelune (en septembre 1826), qu'une femme, dans la force de l'âge, mourut vis-à-vis chez moi, en quatre ou cinq jours, d'un bouton, *un granito*, qui lui était venu à la joue, et qu'un barbier lui extirpa maladroitement.

La variole nous a paru à Madrid plus dangereuse en été qu'en hiver. L'opération de la vaccine est assez généralement pratiquée en Espagne. On ne l'emploie pas à prévenir la clavelée ou la variole des moutons, quoique les troupeaux soient une des plus grandes ressources de beaucoup de riches espagnols. (37)

Si la scarlatine est assez rare et peu dangereuse dans ce pays, il y existe une affection qui en diffère peut-être beaucoup moins qu'on ne le croirait d'abord, et qui, par sa gravité, suppléerait d'une manière bien malheureuse à cette maladie du premier âge, en sévissant contre les adultes comme épidémie souvent contagieuse. On voit que c'est du *garrotillo* que je veux parler, désigné aussi sous le nom d'angine gangréneuse. Cette maladie est fréquente dans la Péninsule, et, par les ouvrages qui rappellent les épidémies qui l'ont affligée à diverses époques, on voit qu'elle y est familière depuis bien des siècles, malgré la pureté et la sécheresse de l'air, et peut-être même pour cette cause.

Ce n'est pas la seule maladie gangréneuse qui donne lieu à cette réflexion; elle est encore plus fondée lorsqu'on l'applique à la *pourriture d'hôpital*, si ordinaire à Madrid et dans beaucoup de provinces d'Espagne (l'Andalousie, la Catalogne, par exemple),

qu'on peut dire qu'elle y est, sinon endémique, du moins presque inévitable dans les hôpitaux vers la fin de l'été. On croit généralement en France, et dans la plus grande partie de l'Europe, que les causes qui donnent lieu à cette dangereuse complication des plaies et ulcères, sont l'encombrement des blessés dans les grands hôpitaux ou dans les lieux comparativement resserrés pour les recevoir, surtout si ces établissemens sont malsains par eux-mêmes, ou situés sur un sol bas, humide; on accuse également de la produire la mauvaise qualité des alimens, le défaut de soins de propreté, etc. En Espagne, on ne peut toujours supposer de pareilles causes à cette complication. Dans les circonstances les plus favorables, et quelques soins qu'on apporte à leur traitement, les plaies se couvrent de cette espèce de couenne grisâtre avec gonflement de leurs bords, malaise général, surtout dans le mois de septembre. Les plaies les plus simples peuvent alors devenir mortelles, comme nous l'avons vu pour quelques bubons syphilitiques. Cet accident des blessures fut un fléau pendant la longue guerre de la succession, comme il l'a été dans celle que les Espagnols appellent de l'*indépendance* contre Napoléon, produite, selon toute apparence, par les influences atmosphériques, comme la maladie dont j'ai parlé précédemment, et avec laquelle on peut lui trouver d'autres analogies: elle a été jugée susceptible de se transmettre, par la plupart des praticiens qui s'en sont occupés.

La maladie vénérienne diffère à Madrid de ce qu'elle est à Paris, et peut-être de ce qu'elle est dans d'autres villes d'Espagne. Les bubons primitifs y

sont très communs. Nous en avons vu un très grand nombre, surtout chez les Suisses, rester stationnaires pendant des mois. Chez ces militaires, la terminaison de ces tumeurs était évidemment plus lente que chez les Espagnols et chez les Français.

Les inflammations de poitrine aiguës et chroniques se voient en grand nombre, et ont une marche rapide dans la capitale des Espagnes, comme on le conçoit par sa position élevée et par la vivacité de l'air qu'on y respire. Les poumons y ont une grande disposition à la dégénérescence tuberculeuse qui constitue la phthisie pulmonaire (38). On sent bien que nous n'avons observé dans cette ville aucun exemple de contagion de cette maladie, quoique tout le monde l'y croie capable de se communiquer. Cette opinion, que ce peuple reçoit comme beaucoup d'idées superstitieuses sans les examiner, conduit à brûler les meubles et les hardes des phthisiques, à crépir et à blanchir les murs des appartemens dans lesquels ils sont morts, usage général dans la capitale ainsi que dans les provinces de l'Espagne.

Il est étonnant de voir des fièvres intermittentes dans une ville dont l'air est si différent de celui des marais, reconnu pour leur cause la plus ordinaire. Elles ne sont point rares à Madrid, surtout dans le mois de juin, à l'apparition des premières chaleurs. Leur fréquence dans un pareil climat, semble prouver d'abord en faveur de ceux qui les regardent comme des inflammations intermittentes de l'intérieur de l'estomac et de l'intestin grêle. Je les ai trouvées en grand nombre l'été à Pampelune, ville entourée de montagnes, et jouissant de l'air le plus

sain d'ailleurs ; mais des observations nombreuses recueillies en Espagne et en Morée, me portent à les envisager comme des *altérations périodiques de la calorification*, ou comme un phénomène de température résultant principalement de l'action de la température atmosphérique et de ses vicissitudes sur celle du corps de l'homme. Pour juger cette opinion, il faut commencer par réfléchir attentivement aux causes qui entretiennent le corps de l'homme à une température de 30 degrés de Réaumur, dans une atmosphère dont la chaleur est ordinairement beaucoup au dessous. Les chimistes modernes avaient, pendant quelques années, éloigné les physiologistes du sentier de la vérité, en comparant la respiration à une combustion, et en disant que les poumons étaient les organes où se forme et se dégage la chaleur animale. La respiration est bien une condition de la formation de la chaleur ; mais elle n'en est pas la cause immédiate. La preuve en est que le phthisique, dont les poumons sont en partie détruits ou dégénérés, brûle pendant des mois, quoique la respiration soit chez lui fort imparfaite. Il faut reconnaître que le système nerveux est doué de la *caloricité* ou de la faculté de produire la chaleur, comme de celle de produire le mouvement, et c'est surtout dans le système nerveux cérébral que réside cette propriété conservatrice de la vie, dont la chaleur est inséparable. En rapport avec les milieux dans lesquels nous vivons, le système nerveux cérébral devait être doué de la propriété de nous préserver de leur action réfrigérante, et devait donner la même force de résistance aux organes dans l'intérieur desquels l'air

atmosphérique s'introduit, c'est-à-dire aux poumons. Le frisson des fièvres intermittentes, au lieu d'annoncer l'invasion d'une inflammation intérieure qui serait trop considérable pour se dissiper bientôt après, n'est donc que la suspension momentanée ou l'altération de l'influence nerveuse qui produit la chaleur, surtout dans les poumons, où cette influence est constamment si nécessaire. La chaleur qui succède à cette sensation en est la conséquence, ou est une réaction inhérente à la vie tant qu'elle ne succombe pas. Le retour périodique de ces maladies les rattache bien naturellement aux affections du système nerveux, surtout du système nerveux cérébral, dont les fonctions sont elles-mêmes intermittentes. En Espagne, j'avais déjà remarqué qu'une très grande proportion, pour ne pas dire la presque totalité des accès de fièvre, venaient la nuit, dans la saison où ces maladies sont le plus communes. En Morée, où elles régnèrent en 1829, sans qu'on pût les attribuer à l'influence de marais qui n'existaient pas, je fis la même remarque; et y ayant apporté plus d'attention pendant l'année 1830, sur plusieurs centaines de fièvres intermittentes que j'ai observées depuis le mois de mai inclusivement jusqu'à la fin de septembre, je n'ai vu que deux accès venir, l'un le 9 septembre, une heure après le coucher du soleil, et l'autre le 10, une heure avant son lever : *tous les autres, sans exception*, sont venus le jour, et surtout vers le milieu de la journée; en sorte que, quoique les malades fussent placés dans un lieu convenable et dans leur lit, l'apparition du soleil, et surtout son élévation sur l'horizon, semblaient être la cause dé-

terminante de leurs accès de fièvre. L'idée que j'émetts me paraît beaucoup plus d'accord avec le bon état des forces digestives qu'on remarque chez un grand nombre de fébricitans, auxquels cette disposition favorable fait faire tant d'imprudences ; et avec le succès du spécifique de ces maladies, qui est, sans contredit, un tonique des voies digestives, en même temps qu'un moyen reconnu efficace contre toutes les affections nerveuses périodiques. Quant à l'opinion qui serait constamment attribuer les fièvres intermittentes à l'influence ou à l'air des marais, il faut y renoncer. Le voisinage ou l'air des marais est, sans contredit, la cause la plus capable de les produire ; mais la très grande majorité des fièvres intermittentes se développe par les seules vicissitudes atmosphériques, si fréquentes dans les pays de montagnes du midi de l'Europe, et par l'abus du vin. J'ai trouvé ces maladies en certain nombre en Morée, jusque dans l'Acrocorinthe, forteresse bâtie à trois cents toises au dessus du niveau de la mer et à la vue des deux golfes de Lépante et d'Athènes, dans un pays où, certes, rien ne peut faire penser aux influences marécageuses.

Cette manière d'envisager les fièvres intermittentes est convenablement développée dans un mémoire que j'ai eu l'honneur de communiquer et de déposer à l'Académie des Sciences de l'Institut, le 30 décembre 1830. Je reviens à ce que je disais du climat de Pampelune.

Il est évident pour moi que, dans cette ville, la dégénérescence tuberculeuse des poumons est beaucoup plus rare qu'à Madrid, tandis que les canaux de l'air (les bronches) y sont souvent pris d'une in-

flammation qui entraîne la consommation pulmonaire et la mort, sans avoir presque altéré la substance des poumons eux-mêmes.

Les scrophules se voient en Espagne comme au milieu de la Russie, et plus fréquemment encore, quoique l'insolation soit aussi intense que facile à l'extrémité méridionale de l'Europe, dépourvue d'arbres et d'humidité. Il serait naturel d'attribuer cette maladie dans la Péninsule à l'alternative de fraîcheur des nuits et de chaleur des jours. L'insalubrité de quelques habitations, principalement dans les gorges des montagnes, et la misère du peuple, doivent beaucoup contribuer à la faire naître. La paresse ferait ainsi en Espagne ce que l'industrie produit ailleurs ; car l'accumulation des ouvriers de tout âge dans les ateliers pour certaines fabrications, est, sous ce rapport, un grand auxiliaire des climats froids et humides. La maladie vénérienne invétérée ne doit-elle pas aussi puissamment concourir à faire ainsi dégénérer le système lymphatique, lorsqu'elle entache l'homme dans plusieurs générations successives ?

J'ai vu dans les rues de Madrid deux ou trois mendiants atteints d'éléphantiasis à une ou aux deux jambes.

L'épilepsie est fréquente en Espagne. L'hystérie et la danse de Saint-Guy sont communes dans les provinces les plus chaudes de ce pays.

Les maladies de l'esprit (ou la folie) doivent y être en plus grande proportion qu'ailleurs, à cause de l'action du soleil sur la tête, et du défaut d'occupations agréables sous un gouvernement qui, contraignant la raison à chaque instant, tient toute la popu-

lation dans un état d'irritation habituelle. Les idées religieuses dominantes doivent donner à la folie des Espagnols un aspect particulier. Il existe en Espagne trois établissemens principaux pour les aliénés : un à Tolède, l'autre à Valence, et le troisième à Saragosse. Le climat n'a pas moins contribué, sans doute, au choix de ces lieux que les distances. La maison des fous de Cordoue n'en renfermait presque pas à l'époque de notre passage. Je ne me souviens d'y avoir vu d'autre aliéné qu'un médecin français, dont la rencontre en ce lieu pouvait ressembler à une épigramme pour ma curiosité.

Indépendamment des épidémies que lui ont valu ses relations avec l'Orient, l'Afrique et l'Amérique, et les guerres meurtrières dont elle a été si souvent le théâtre, l'Espagne a été fréquemment ravagée par de semblables fléaux, nés dans son intérieur de la sécheresse, de la famine et des intempéries des saisons. *Los años de sequedad, de hambre y de mortandad*, c'est-à-dire les années de sécheresse, de disette et de grande mortalité, sont très nombreuses dans ses annales. Malheureuse destinée de ce peuple d'être alternativement en butte aux entreprises ambitieuses des conquérans, aux passions aveugles du pouvoir, et à des calamités que les hommes furent toujours portés à regarder comme des signes du courroux céleste ! Ne nous étonnons pas que les Espagnols soient naturellement disposés à reconnaître l'influence immédiate d'une puissance suprême, et surtout d'une puissance redoutable : il fut pour eux des temps de gloire, mais presque jamais des temps de bonheur.

LIVRE II.

ORGANISATION DE L'ESPAGNE.

Persuadé que le caractère des nations dépend principalement des autorités civiles et religieuses sous l'influence desquelles elles sont placées , avant de parler du caractère des Espagnols, je crois nécessaire d'examiner quelle est sur eux l'action de ces deux pouvoirs , d'autant plus remarquable que les hommes qui la ressentent jouissent de moins de liberté. Abordons la question importante , celle de l'organisation du gouvernement espagnol , qu'une grande partie de l'Europe accuse avec trop d'apparences de fondement, et que ses partisans défendent sans trop le connaître. N'y cherchons pas une perfection trop souvent chimérique dans les institutions humaines : voyons seulement s'il réunit les qualités essentielles au bonheur des peuples ; si un homme né honnête , laborieux , intelligent , peut recevoir dans ce pays des encouragemens qui développent et entretiennent en lui ces qualités précieuses , élémens désirables sinon nécessaires de la civilisation ; si la liberté individuelle est garantie dans ce royaume ; si la propriété y est respectée , la justice rendue , l'industrie protégée , la raison cultivée , et son langage permis et écouté ; si les sciences et les arts y sont encouragés ; si le génie y est honoré ; si la gloire en tout genre y reçoit cette

espèce de culte plus nécessaire encore et presque aussi honorable pour celui qui le rend, que pour celui qui s'en montre digne ; si les sentimens généreux y sont fomentés, afin de n'avoir pas à punir des actions criminelles. Si ces conditions de félicité existent en Espagne avec la liberté des cultes, ou au moins avec celle des consciences, faisons des vœux, des vœux bien sincères pour qu'un pareil gouvernement subsiste ; entourons-le de tout notre respect, de toutes nos forces pour le défendre, et si les Espagnols possèdent l'essentiel, soyons assez modérés pour savoir leur conseiller de renoncer à l'accessoire, ou de ne pas tenir à des subtilités.

Qu'ai-je dit ! et quel procès ne viens-je pas de faire à leur autorité souveraine par un langage de cette nature !

CHAPITRE PREMIER.

Institution des majorats faisant le malheur du peuple sans faire le bonheur des grands.

En commençant par la base, nous voyons les trois quarts du territoire espagnol (y compris les biens du clergé) indivisibles, ou consistant en majorats inaliénables (39).

Si ces majorats étaient partagés entre un grand nombre de propriétaires, ils seraient cultivés avec soin, feraient leur richesse et la prospérité publique. Réunis en peu de mains, ils paralysent des provinces entières, dont les habitans, ne pouvant acquérir,

restent paresseux, sans industrie, ou ne travaillent que fort négligemment une terre qui ne peut jamais leur fournir les moyens de posséder à leur tour, jouissance plus vive et plus nécessaire pour le cultivateur que pour toute autre classe de la société.

Ainsi, lorsqu'on vient annoncer avec enthousiasme que le duc de Médina-Cœli a quatorze millions de réaux (trois millions et demi de francs) de rente en propriétés foncières ou territoriales, que les ducs de l'Infantado, d'Ossuña ou de Benavente, d'Alba, d'Acéda, le comte d'Altamira, etc., ont des revenus de cette nature presque aussi forts, je ne vois dans ces grands que des hommes qui font le malheur d'une grande partie de l'Espagne et d'une grande partie des Espagnols.

En établissant des majorats dans la classe nobiliaire, on a fait que leurs possesseurs, dispensés de tout esprit de conduite, n'ont plus eu bientôt que des majorats et trop souvent des dettes, s'ils ont trouvé à emprunter. Aucune propriété n'étant libre à leur mort, tout passe aux mains de l'aîné des fils, les frères et sœurs restant réduits à une modique pension alimentaire que les convenances, plus que les lois, l'obligent à leur donner; ce qui peut faire juger de leur existence précaire (40).

S'il ne naît que des filles dans ces nobles familles, elles peuvent être toutes déshéritées, et voir les biens de leurs père et mère passer à un neveu, à un cousin, ou à un parent quelquefois très éloigné quoique le plus proche, chargé de soutenir l'honneur de leur nom avec leur argent, ce qui doit infiniment flatter leur amour-propre.

Si cet héritier, qui l'est à plus forte raison de ses père et mère, vient à recueillir d'autres successions latérales, il peut ainsi accumuler sur sa tête ou dans ses mains les biens de plusieurs familles, qui à sa mort passeront tous à son fils aîné.

S'il n'en a pas, ces biens retournent aux familles d'où il les avait reçus, par la branche la plus proche, ou par la branche désignée, ses sœurs et ses filles restant même sans pension alimentaire.

Toutes ces injustices excitent bien des passions haineuses que nous examinerons plus tard. Voyons pour le moment ce que devient le sol transmis ou substitué d'une manière aussi bizarre.

Le possesseur de si vastes domaines ne pouvant les inspecter par lui-même, a des hommes de confiance qui les administrent à sa place, et qui doivent en définitive les affermer par fractions à des entrepreneurs qui les exploitent.

Le mieux serait sans doute, dans une telle nécessité, que ces entrepreneurs fissent, comme en Angleterre, des contrats de quatre-vingt-dix-neuf ans (baux emphytéotiques) : ils s'intéresseraient à une propriété dont le revenu serait assuré à leur famille pour une longue suite d'années ; ils y bâtiraient solidement, y planteraient, prendraient des dispositions pour un long avenir, et travailleraient pour s'entretenir dans le même état, ne pouvant *acquérir* dans le lieu de leur naissance, où ils passent leur vie.

Mais lorsque l'avenir ne promet rien d'agréable, on peut bien ne pas aimer à le prévoir. Cette raison décourageante suffirait pour détourner les fermiers



de longues entreprises ; mais elle n'est pas la seule ; et la même loi qui garantit la jouissance d'un majorat à son possesseur actuel, lui défend de contracter pour un temps plus long que sa vie. Ce qu'on n'a pas besoin de lui défendre, s'il n'a pas de descendant direct, c'est de faire des dépenses pour améliorer une telle propriété. Aussi l'agriculture languit-elle presque partout en Espagne. De la Bidassoa jusqu'à Cadix on n'a pas occasion de voir un beau domaine. Si, dans l'Andalousie, on construit quelque abri au milieu des champs (*cortijo*), il ne mérite pas le nom de maison ; ses murs, blanchis pour réfléchir les rayons d'un soleil brûlant, ne sont entourés d'aucun arbre, d'aucune verdure qui puisse donner de l'ombrage. On peut juger ce que feront pour les terres en labeur ceux qui se montrent si insoucians pour ce qui les avoisine le plus. L'horreur des arbres est un préjugé qui suppose bien de l'ignorance et de l'apathie chez les cultivateurs d'un pays chaud. Les Espagnols ne font généralement leurs baux que pour quatre ans, et les fils des fermiers n'apprennent que trop, par leur expérience jointe à celle de leurs pères, à s'abstenir de tout ce qui offre des chances dans un pays embarrassé de lois impuissantes contre les grands, où le défaut de sécurité oblige les paysans à se grouper en villages, et les riches à vivre dans les villes, d'où ils ne peuvent sortir que sous bonne escorte. Tel qui a des capitaux ne balance pas à se livrer de préférence au commerce, quelque ingrat et peu considéré qu'il soit.

Ainsi s'entretient la misère des campagnes. Les

seigneurs ne pouvant y trouver de riches fermiers de leurs biens, sont obligés de traiter en détail presque avec chaque famille de paysans, à laquelle l'homme d'affaires abandonne tous les produits de la terre qu'ils travaillent, moyennant une légère rétribution, qu'ils paient en nature dans les pays de grains.

Cette inégalité de partage du territoire espagnol n'est pas moins nuisible au moral des habitans qu'à la prospérité du pays. Que chacun de nous s'examine, et il verra si celui qui est *tout* dans une famille parce qu'il y est né, et qui, pour rester *tout*, n'a plus besoin que de se bien porter, ira consacrer l'âge des plaisirs à cultiver une raison qui lui est inutile. Aussi, rien de plus insignifiant à Madrid que ces héritiers des grandes maisons avec ou sans chapeaux (de grandesse). Après les avoir placés dès leur enfance sous la garde d'un aumônier, *capellan*, espèce de Bazile qui doit leur enseigner le catéchisme et quelque peu de latin, les parens ne pensent qu'à les marier, de peur qu'ils ne se marient eux-mêmes au mépris des convenances, qu'ils ne peuvent apprécier par défaut de sens. Les lois espagnoles sont infiniment favorables aux jeunes personnes que des hommes voudraient abuser : sur la moindre preuve de promesse de mariage ou de cohabitation, la loi de l'Église ordonne l'union conjugale (41), probablement parce que presque toutes les demoiselles des grandes maisons étant également pauvres, la meilleure pour devenir l'épouse d'un héritier est celle à laquelle il a donné des soins assidus. Cette coutume, favorable aux mœurs dans la haute classe, ne l'est pas moins

dans les rangs inférieurs de la société, où la distance du sang et de la fortune est beaucoup moins marquée. Il en résulte plus de respect pour les jeunes personnes, que tant de causes poussent hors de leurs devoirs.

Ainsi l'établissement des majorats et le droit d'aînesse tendent à faire au moins *un sot par famille*, comme on a eu occasion de le dire dans notre chambre des députés; et ce sot, trop semblable à son père, ne l'est pas médiocrement en Espagne, où le pouvoir absolu ne laisse aux grands aucune fonction élevée qui exige de l'intelligence, comme celles que remplissent nos magistrats, nos administrateurs et les membres de nos chambres des pairs ou des députés. Le défaut de réflexion, l'incapacité radicale qui en est bientôt la suite, les vices naturels à ces riches oisifs, amènent infailliblement le désordre dans leurs affaires, attribut plus essentiel des gens qu'on ne peut pas forcer à payer. Alors la grandesse se trouve entourée de tout ce qui peut la faire ressortir, ou prouver son indestructibilité et par conséquent son excellence, c'est-à-dire, de l'incapacité, de l'ignorance qui entrent dans son apanage, et qui n'attendent rien pour se fortifier, et, de plus, de la misère qui devient une œuvre personnelle, et dont chacun a tout le mérite, causes de destruction des existences plébéiennes auxquelles la grandesse résiste avec une aisance bien faite certainement pour donner de l'orgueil, si on n'en eût déjà puisé suffisamment dans le mérite de la naissance. Passons aux frères et sœurs du favori de la fortune, et voyons si leur moral ne souffre pas avec leurs intérêts de

l'existence qu'on leur a si arbitrairement taillée sur le penchant des grandeurs humaines.

Il ne leur faut pas une grande force d'esprit pour voir que ce partage du bien de la famille, dont ils sont aussi les enfans légitimes, est injuste, ou n'est pas fait pour eux; et si leur réflexion ne peut pas s'élever jusqu'aux lois qui en sont cause, et aux auteurs de ces lois, ils n'en demeurent pas moins persuadés de l'existence d'une puissance partielle, atroce, et en même temps respectée, qui enrichit l'un en dépouillant l'autre, et ne leur laisse que des idées de mécontentement et de faiblesse, qui se manifesteront peut-être un jour par des actes de méchanceté, dans l'impuissance où ils sont de déployer de la force seule généreuse. Ainsi on éteint en eux, dès le berceau, le sentiment de la justice, qui est le plus bel attribut de la nature humaine; on discrédite à leurs yeux la raison, source de réflexions qui ne peuvent faire que leur malheur; on fausse leur conscience et leur esprit, en même temps qu'on aigrit leur caractère. Tel qui fut ainsi maltraité par le sort, aura presque le droit d'être injuste dans l'occasion, ou d'ignorer ce qu'est la justice, dont on est si loin de lui avoir donné l'exemple. Son frère sera pour lui un être malfaisant, spoliateur, un objet d'envie s'il ne l'est pas de haine; ou du moins n'existera-t-il pas entr'eux ces sentimens d'amitié naturelle, contractés pendant les jours d'innocence du premier âge, que celui de la raison est venu si cruellement détruire. La religion pourra-t-elle fructifier dans des cœurs fermés aux émotions les plus douces, ulcérés au contraire par l'infortune comparative qui, devant agir

sur eux toute la vie, les empêche, dès leur jeunesse, d'acquérir les moyens de remédier à cette disgrâce originelle! En effet, le fils déchu à qui on ravit l'opulence au sein de laquelle il était né, pourra-t-il se livrer à des études, à des méditations suivies qui exigent tant de calme, et voir de bonne foi dans ces moyens si précaires d'existence, celui de réparer le tort immense qu'on lui a fait? Non, sans doute : et si l'aîné des grandes familles reste étranger aux sciences, n'exigez pas que ses frères s'y livrent, lorsque vous avez commencé par leur en ôter le goût, avec l'attrait de toute espèce de réflexion importune. En dédommagement, vous leur devez des réalités, de l'autorité, ou des espérances fondées, à moins qu'un penchant naturel ne les entraîne à s'ensevelir dans un cloître, en expiation des vices des lois de leur patrie, et de l'iniquité de leurs parens. Pour les rapprocher de la situation dans laquelle ils sont nés, il leur faudrait des places lucratives qu'on accorde bien rarement à la jeunesse. Il est plus facile et plus conforme à leurs désirs et à leur capacité de leur donner un grade de sous-lieutenant, qui les fait commander à des hommes, les berce d'espérances, s'ils ne trouvent la mort dans les champs de la gloire, fin prématurée, moins triste pour eux que pour le paysan arraché à sa famille qu'il aime, tandis qu'ils se sentent repoussés de la leur.

Telle est la cause de ce penchant obligé pour la carrière militaire, si général en Espagne, et de la faveur où sont dans le monde les officiers, dans lesquels chacun voit l'égal d'un frère, d'un fils, d'un parent, et s'honore en les considérant. Le commerce,

qui s'éloigne davantage de leurs habitudes primitives et de celles de leurs proches, exigerait des capitaux qu'ils n'ont pas ; et, comme la protection et la faveur y servent beaucoup moins, ils ne pourraient y jouer qu'un rôle subalterne désagréable à leurs familles, qui ont pris le parti de flétrir cette ressource en accusant de *déroger* ceux qui s'y livrent. Il est sûr qu'il est toujours si facile de descendre, qu'on doit y attacher une espèce de déshonneur, comme à dégénérer volontairement ; mais peut-être ne vaudrait-il pas moins pour un cadet de famille être négociant médiocre, qu'officier à un certain âge ; négociant riche et indépendant que général peu et souvent mal payé. Le souverain rétribuant mal ses serviteurs, espérons que, si l'on continue à donner tous les biens à un fils, on verra s'établir l'usage plus raisonnable de faire les autres gardes-champêtres.

Tels sont les premiers inconvéniens des majorats, dont l'introduction en Espagne, peu antérieure aux rois du sang d'Autriche, fut, comme l'a dit Salvandy, propagée par ces princes avec leur zèle héréditaire pour établir au dessus du genre humain des obstacles à sa croissance. Quelle fut la cause de cette institution qu'on a osé nous vanter dans ces derniers temps comme essentiellement monarchique, sans pouvoir nier qu'elle soit immorale et ruineuse lorsqu'elle devient excessive ? Elle vient des temps où les peuples étaient faits pour les rois, temps regrettés comme l'âge d'or par tous ceux qui obtenaient une partie de l'autorité royale pour l'exploiter à leur profit. Très rares au quatorzième siècle, au delà duquel ils ne remontent pas, tandis que déjà les acquisi-

tions de l'église dataient alors d'un très long temps, les majorats, suite du droit féodal, importé d'Italie en Espagne, et fondés d'abord pour un temps limité, de plusieurs grands domaines, afin de modérer les concessions du roi Henri, s'étendirent à la noblesse, devinrent perpétuels, et furent imités par la bourgeoisie, lorsque le gouvernement se montra disposé à favoriser cet essor de son amour-propre.

Les riches ayant toujours de l'ascendant sur les pauvres, la royauté crut assurer sa durée en créant, n'importe par quel moyen, des riches intéressés à sa conservation. Le souverain leur garantit leur fortune et leur autorité, et eux, par intérêt autant que par reconnaissance, prêchèrent l'obéissance à un gouvernement qu'ils pouvaient, avec bonne foi, dire le meilleur que *Dieu* eût donné aux hommes. Aujourd'hui que les nations sont appelées à prendre part au gouvernement par des mandataires, ne serait-on pas sûr d'avoir des députés dévoués au trône, si le trône commençait par les enrichir aux dépens de leurs frères et sœurs, si le trône ne laissait *éligibles* que ceux qu'il aurait ainsi comblés de faveurs en dépouillant tout le reste de la nation? Alors certainement la monarchie pourrait compter sur une longue durée, puisque ceux qui auraient seuls le droit d'y apporter des changemens trouveraient leur intérêt et la satisfaction de leur amour-propre à n'en faire aucun. Toutefois, les temps sont changés : les nations veulent bien sacrifier une partie des avantages de la civilisation à la durée de leurs gouvernemens, auxquels leur propre durée est attachée; mais ce sacrifice est beaucoup plus limité qu'autrefois, parce

qu'on sent bien qu'il n'est plus nécessaire qu'il soit aussi grand. C'est surtout la durée des maux que les nations redoutent : lorsqu'avec une connaissance positive de leur situation, qu'on ne pourra bientôt plus leur cacher, elles se trouveront heureuses, alors elles parleront à leur tour d'assurer la durée de leur état prospère, et il est fort douteux qu'elles proposent, pour y parvenir, les moyens conservateurs qu'on a mis en usage jusqu'à présent : mieux vaut encore l'incertitude que la certitude du malheur. Après l'étude que nous avons pu en faire, nous serions en droit de haïr tout ce qui pourrait nous rapprocher de l'état actuel de la nation espagnole, si d'autres raisons plus solides n'avaient fait repousser des tentatives ou des propositions de cette nature.

Ainsi, de ce seul partage déloyal ou contre nature de la plus grande partie du sol de l'Espagne, et de son indivisibilité ultérieure, résultent la ruine de l'agriculture, le découragement de ceux qui s'y livrent, l'état de langueur du commerce, qui ne peut être jamais plus avantageux que lorsqu'il se fait à l'aide des productions du sol, le défaut d'industrie, l'imperfection morale des aînés des familles, la misère, l'irréflexion, la disposition haineuse de leurs frères et sœurs, le goût des frères puînés pour la carrière militaire qui ne conduit qu'à détruire, leur aversion pour des professions qui pourraient réparer à leur égard les torts de la fortune, l'altération des consciences, l'exemple de l'iniquité, si puissant sur le moral des hommes, l'oppression politique des pauvres, privés ainsi presque entièrement des droits de citoyen, la presque destruction de la liberté individuelle, tou-

jours si restreinte dans les pays où les titres, les honneurs et la fortune sont entre les mains d'un petit nombre pour lequel les lois sont faites ou contre lequel elles deviennent tout-à-fait impuissantes. En effet, les nobles, qui ont de quoi se faire respecter, ne peuvent être emprisonnés pour dettes, à moins qu'elles ne soient relatives à des droits royaux; ils ne peuvent être mis dans les prisons ordinaires ni confondus avec les autres prisonniers; on ne peut ni saisir ni vendre pour dettes les maisons qu'ils occupent, leur cheval, leur mule ni leurs armes. A Barcelonne, ils ne peuvent être arrêtés prisonniers que par l'alguazil mayor de la royale audience, qui est toujours un noble.

Voyons si le gouvernement, auteur volontaire de tous ces maux, a pris d'ailleurs des mesures suffisantes pour les réparer; si ses autres institutions sont de nature à contre-balancer cette *tendance* funeste à la production de l'infortune publique, mal primitif dont on chercherait inutilement le prétexte ou l'excuse depuis que l'Europe, sortie des mains de la barbarie, a pu comprendre qu'il est une manière de conduire les peuples plus conforme à l'esprit de la religion et à la dignité de l'homme.

Il s'en faut de beaucoup. Le gouvernement, qui a fait et entretient cette plaie à l'État sans nécessité, semble y ajouter ensuite par plaisir, tant ses actes sont constamment contraires à la raison ou à l'intérêt du plus grand nombre. S'il paraissait inadmissible qu'un gouvernement puisse vouloir le malheur de ses sujets, il faut penser que, par défaut de lumières, un gouvernement peut croire nécessaires ou

inévitables bien des maux *inutiles et faciles à éviter*; qu'il peut y avoir des classes entières d'hommes intéressés à l'entourer de préventions, susceptibles de devenir très fortes et très durables si l'on fait taire jusqu'à la moindre voix qui pourrait les détruire; que les gouvernemens qui ont été assez faibles ou assez aveugles pour laisser s'établir des corps redoutables dans l'état, peuvent être accessibles à la *crainte*, et redouter assez d'engager une lutte avec ces corporations puissantes pour subir d'avance la loi de toutes leurs volontés, ou souscrire à toutes leurs insinuations; que l'habitude du mal finit par faire perdre de vue le bien, et par y faire renoncer d'autant plus volontiers, que celui-ci est ordinairement plus difficile à opérer que celui-là; enfin qu'il est des hommes d'une organisation malheureuse qui se plaisent à nuire par instinct, indépendamment des conséquences, ou toutes choses égales d'ailleurs, comme d'autres aiment à être utiles pour le plaisir qu'ils y trouvent. Que doivent devenir ceux qui, avec cette disposition funeste, croient avoir des injures personnelles à venger, et un grand pouvoir à faire respecter *des méchans!*

Maintenant on pourra comprendre ce que j'ai à dire de l'état actuel de l'Espagne considérée dans ses autres institutions.

Avec celle dont je viens de parler, les grands appauvrissent et avilissent le peuple, en dégénéralant eux-mêmes des qualités qui distinguent l'homme supérieur; mais ils paient cher cet avantage, si c'en est un: le roi, qui veut en être entouré, ne leur donne à la cour que des fonctions insignifiantes, les prive de

toute espèce d'autorité, et des décorations qui relèvent l'éclat des personnes dans les réunions publiques. Il est bien rare de voir un grand d'Espagne acquérir de l'influence sur les affaires de l'Etat, devenir capitaine-général de province, ministre, comme il l'a toujours été qu'ils fussent nommés aux fonctions de vice-roi dans les Amériques, où l'on semblait craindre qu'ils devinssent redoutables. On ne les emploie ordinairement qu'à des ambassades de famille, comme auprès des cours de France, de Naples, de Saxe, d'Autriche : et cette préférence pour des missions aussi honorables, ils pourront la partager désormais avec tous les Espagnols qui parviendront à acquérir une grande fortune, si le souverain persiste à conserver l'usage de ne plus payer ses ambassadeurs, qu'il a établi ou renouvelé depuis quelques années (42). Ainsi, presque tout est humilié en Espagne; les grands humilient le peuple; et le roi se charge de leur rendre avec usure et en masse ce qu'ils répandent ou laissent tomber sur leurs subordonnés, que leur multiplicité y rend insensibles. Pour peu qu'on ait fréquenté la cour, on ne peut s'empêcher de remarquer la contenance qu'ils y font. On ne se douterait jamais qu'ils sont après le roi les puissances de la terre (43). Lorsqu'on les a vus jouir personnellement de leurs prérogatives dans les grandes cérémonies, on serait sans doute bien loin d'en être offusqué s'ils n'en avaient pas d'autres. Car leurs trois degrés de grandesse qui les autorise à se couvrir avant de parler au roi, après lui avoir parlé, ou en le quittant, ne sont, non plus que le *sang bleu* (*la sangre azul*), qu'ils disent couler dans leurs veines,

nuisibles à personne. A eux permis de s'accorder les honneurs du tutoiement, à l'exclusion des nobles du *sang rouge* et du *sang jaune*, assez faibles pour y aspirer. Le privilège de se couvrir devant le roi, ils le partagent d'ailleurs avec les cardinaux, les nonces du Pape, les archevêques, le grand prieur de Castille, de l'ordre de Malte, les généraux des ordres de St.-Dominique, de St.-François, etc., et d'autres personnages élevés (DE LABORDE); et la grandesse est accessible aux plébéiens qui épousent la veuve d'un grand, comme j'en ai vu des exemples. Il est vrai que le roi ne manque guère alors d'exiler le nouveau couple de Madrid et de ses résidences, afin qu'il ne puisse paraître à la cour, où il aurait le droit de jouir de ses attributions.

Mais lorsqu'on a vu les grands en présence du trône, on conçoit comment on répond par l'érection d'une potence dans la cour ou devant la porte du duc de Médina-Cœli, aux prétentions que, depuis le règne de Sanche IV (1284), les chefs de la maison de la Cerda n'ont jamais manqué de manifester, lorsque la mort d'un souverain laisse la possibilité de la moindre vacance du trône. Et si, malgré cette action dépressive de la part du souverain sur le premier corps de l'État, le rang du *titulo de Castille*, premier noble après les grands, est encore recherché comme très honorable en Espagne, que penser de ces titres de noblesse qu'on met en vente tous les jours dans les journaux, et que l'argent fait passer de l'un à l'autre, pour peu que l'acquéreur qui se présente soit au dessus de la classe populaire! Ce trafic des distinctions, suite du mépris avec lequel

on les a prodiguées, prouve plus qu'il ne serait nécessaire, que rien ne peut remplacer chez l'homme le mérite personnel ou l'expression naturelle de sa dignité. Au milieu de tant de personnes remarquables, couvertes de broderies et des brillans insignes de huit ou dix ordres différens, combien l'apparence des grandes capacités intellectuelles et des sentimens élevés ne se fait-elle pas désirer ! Au temps pascal, le roi sert à dîner à un certain nombre de pauvres dans une des salles du palais à Madrid : tous les grands de la cour sont occupés à apporter les plats nombreux destinés à figurer dans cette cérémonie édifiante. Le dirai-je ! elle perdait tout caractère imposant par le concours de tels auxiliaires. Absorbés par ces simples fonctions, trop en rapport avec la portée de leur esprit et les traits de leur figure, tout entiers à l'office de maître-d'hôtel, on ne voyait en eux aucune intelligence de reste. Est-ce donc là ce que doivent être les premiers hommes d'une nation ?

On pourrait donc, sans trop s'en formaliser, laisser les grands et les nobles payer au souverain, ou, pour mieux dire, à leur amour-propre, des *media annatas*, au moment de la création des titres ou à chaque mutation du titulaire, et des *lanzas* tous les ans (44). Cette contribution presque volontaire des grands, moins ruineuse pour eux que la loterie pour le peuple, n'en est pas plus raisonnable, puisqu'ils ne peuvent y rien gagner : leurs majorats sont bien autrement intolérables aux yeux de la raison, quoiqu'on ait juré récemment de les maintenir ou de ne faire aucun changement aux lois fondamentales et réglementaires du royaume. Pour concevoir les mo-

tifs d'un pareil engagement pris à la face de l'Europe, à une époque assez avancée du dix-neuvième siècle, il est nécessaire de savoir si le souverain qui parle ce langage est libre dans ses déterminations, et si, soit *sa faute*, ou celle des circonstances, il ne se trouve pas sous l'influence d'une force majeure : c'est ce qui résultera, j'espère, de l'examen rapide que nous allons faire de la prépondérance que le clergé a acquise, et tend de toutes ses forces à conserver en Espagne.

CHAPITRE II.

Pouvoir et influence du clergé en Espagne. — Moyens à l'aide desquels il tend à conserver l'un et l'autre.

Lorsqu'il était question d'arracher l'Espagne au joug des Maures, on dut travailler avec ardeur à y propager et à y faire respecter la religion chrétienne. C'était un grand moyen de ralliement et de conquête : le zèle pour la religion n'était alors que du patriotisme, et l'on sait ce que peuvent les hommes exaltés par le double enthousiasme de la religion et de l'amour de la patrie. S'il était possible de pardonner des cruautés à une religion de paix et de charité, l'époque où l'inquisition s'efforçait d'ajouter par ses bûchers aux succès des armées espagnoles, serait tout ce que la politique pourrait faire valoir devant l'humanité pour plaider la cause des crimes dont le fanatisme religieux s'est souillé dans ces temps d'horrible mémoire.

De quel œil doit-on donc voir aujourd'hui le même esprit de secte, s'il n'a cessé de se soutenir, donnant des signes d'intolérance, pour ne rien dire de plus, toutes les fois qu'il a cru l'occasion favorable à ses intérêts, et si la prospérité de l'État a toujours été ce qu'il a eu le moins en vue, ou même ce qu'il a le plus constamment cherché à empêcher ? Or, telle est l'opinion qu'a donnée de lui le clergé d'Espagne.

En possession de biens immenses, inaliénables comme les majorats, et de la confiance du peuple nécessaire au maintien de sa supériorité, il ne manque jamais d'opposer de la résistance à tout ce qui pourrait l'en dépouiller. La voie par laquelle il manifeste ses volontés est aussi claire qu'immédiate : c'est le confessionnal lorsque ce n'est pas la chaire de vérité. Là, toutes les intentions des prêtres et des moines deviennent des devoirs religieux à remplir, et tel qui avait été préparé à marcher dans la direction apostolique par une conversation ordinaire sur les affaires du gouvernement, se voit imposer au tribunal de la pénitence l'obligation d'agir de la manière qu'on lui dit importante pour la conservation de la religion de ses pères. Que pourrait opposer le souverain à un levier de cette force dans un pays où le fanatisme est porté à son comble, et où l'ignorance du peuple permet aux prêtres de lui faire croire que lors même qu'il résiste à son roi, c'est pour l'avantage de sa couronne ? Se révolter par égoïsme ou pour élever ses intérêts particuliers sur la ruine de l'intérêt général, est sans doute un grand attentat dans toutes les sociétés humaines ; mais vouloir donner à ce

crime les apparences de la vertu, vouloir en couvrir la honte du manteau de la religion, c'est se servir de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes pour faire triompher ce qu'il y a de plus méprisable. Or, voilà ce qui existe depuis des siècles en Espagne; voilà ce qui se présente tous les jours dans le royaume catholique pour étouffer les moindres volontés généreuses du pouvoir, dont la faiblesse a fini par ne plus en connaître. A tout ce qui pourrait être utile en faisant sortir le peuple de la situation où on l'a conduit, le clergé répond par des menaces de révolte; et le souverain, qui sait combien ces démonstrations sont redoutables, cède, renonce, change, jusqu'à ce qu'un silence approbateur vienne lui apprendre où il doit s'en tenir. L'ascendant de Napoléon sur les esprits était bien grand en Europe; les forces qu'il envoya en Espagne étaient bien considérables; mais les moines et les prêtres, n'espérant rien de lui, prêchèrent *l'indépendance* : on s'arma. Les chefs du gouvernement provisoire et des armées parlèrent de *cortès* et de *constitution*; le clergé les laissa parler, consentit, sachant bien qu'après le succès il ne resterait d'autre volonté que la sienne. Napoléon fut renversé; Ferdinand rentra, manifestant des vues d'amélioration. Alors les moines lui signifièrent que s'ils avaient travaillé à obtenir son retour, ce n'était pas pour qu'il fût contre eux. Le roi comprit : les *cortès* furent proscrites; la constitution fut foulée aux pieds. Au cri d'*indépendance* succéda celui de *religion* ou de *légitimité*, qui signifient *asservissement* en Espagne plus encore qu'ailleurs. Ferdinand régna *comme ses aïeux*, c'est-à-dire en rétablissant

et en maintenant les moines comme ils étaient sous leur sceptre glorieux ; et lorsque depuis douze ans l'Europe élève des doutes sur l'à-propos et l'utilité des actes de ce malheureux prince, les moines en ont presque toujours parlé comme du meilleur des rois que l'Espagne pût avoir. S'ils ont quelquefois témoigné l'humble désir de lui substituer son frère Carlos, c'est lorsque le roi paraissait accessible à des propositions étrangères, que la piété reconnue de Carlos eût repoussées comme des hérésies, avec un zèle supposé prodigue du sang espagnol.

Tel est l'exemple récent qui prouvait au roi la puissance du corps en possession de diriger, à l'aide des affaires spirituelles, les affaires temporelles de l'Espagne, et le danger qu'il y aurait à vouloir lutter contre lui. Le roi a donc permis, encouragé même la continuation des pratiques que le clergé emploie à perpétuer son pouvoir, qui n'a plus besoin de s'accroître pour trahir les formes d'humilité sous lesquelles il s'était caché jadis.

A peine l'Espagnol sait-il parler, que les prêtres s'en emparent pour le pétrir, le travailler, le modifier pendant toute sa vie, et ne le déposer dans la tombe, revêtu de l'habit de franciscain, qu'après en avoir tiré tout le parti possible sous plusieurs rapports.

Dès sa naissance, on attache au cou du jeune Castillan, le scapulaire qui doit le protéger toute la vie. S'il devient malade, ou si les parens ont déjà perdu plusieurs fils, il est voué à l'habit monastique jusqu'à l'âge de péché mortel, comme en France on vote au blanc le dernier espoir des familles ; en sorte

qu'on voit encore dans les rues de Madrid et de plusieurs villes de province des capucins, des franciscains, des dominicains, de trois ou quatre ans, jouer dans le ruisseau.

Les noms qu'on donne aux jeunes filles peuvent faire juger, par la dévotion générale à la Vierge, de la disposition de la nation entière pour le culte des saints. On voudrait pouvoir les appeler toutes *Marié*; mais comme il en résulterait quelque confusion, on les distingue par des noms accessoires tirés de la vie ou des miracles de la Mère de Dieu. Ainsi on n'entend nommer que des *Concepcion*, des *Incar-nacion*, des *Purificacion*, des *Candelaria*, des *Carmen*, des *Soledad*, des *Angustias*, des *Dolores*, des *Cruz*, des *Consolacion*, des *Rosario*, des *los Angeles*, des *Buen-succeso*, des *Salud*, des *Jesusa*, des *Assumcion*, des *Misericordia*, des *Guadalupe*, des *Pylar*, etc., etc. (45); dénominations dont la plupart contrastent quelquefois d'une manière si marquée avec la conduite de celles qui les portent.

Dans les écoles où on envoie les enfans, on leur fait chanter chaque jour, tous à la fois, des cantiques et des prières à l'appui de la *doctrine* ou du *catéchisme* qu'ils apprennent par cœur toute l'année. Ils sont conduits aux moindres processions de leur paroisse, où ils figurent en ordre, silencieux, avec l'air d'humilité qu'ils peuvent prendre, mais toujours nu-tête, pendant des heures. C'est ainsi qu'on les accoutume à marcher sous la bannière du sacerdoce qu'ils doivent suivre toute leur vie.

A sept ans ils entrent en âge de péché mortel, et ils en sont bien avertis, car il y a déjà long-temps

qu'on leur parle d'offenser Dieu, du démon ou de l'ennemi, du purgatoire, du jugement dernier, et de l'enfer où l'on brûle pendant une éternité. Ils n'ont pas de peine à y croire en voyant la manière dont on les traite : les parens et les maîtres d'école les frappent avec une fureur qui ne peut se comprendre que comme prélude ou imitation des vengeances du Dieu terrible qu'on leur annonce sans cesse. Pour entretenir leur frayeur, on les envoie régulièrement à confesse; et mêlant l'espérance à la crainte, on leur fait prendre à chacun, tous les ans, la bulle de la *Cruzada* qui les met à même de gagner les indulgences, de tirer les ames du purgatoire, et d'acheter l'autorisation nécessaire pour manger de la viande, des œufs et du lait les jours où ces alimens sont défendus par l'Église et pendant le carême. Arrêtons-nous un moment sur chacun de ces devoirs de chrétien.

BILLETS DE CONFESSION ET DE COMMUNION.

A sept ans, disons-nous, les enfans Espagnols commencent à fréquenter le confessionnal, et deviennent, sous ce rapport, les égaux des grandes personnes. Vers le temps pascal, chaque curé de village réunit ses paroissiens de tout âge et de tout sexe, par lui-même, ou par ses vicaires, et, dans plusieurs séances successives, les examine ou les fait examiner sur le catéchisme et sur la doctrine. Après s'être assuré qu'ils en sont instruits, on remet à chacun un petit billet sur lequel sont imprimés les mots *examenado de la doctrina christiana*. Muni de ce certificat, on se présente à confesse, puis à la sainte

table; et, au moment où l'on vient de communier, l'assistant à qui on le remet en donne en échange un autre sur lequel on lit : *complido*, ou *cumplido con la iglesia*, ou *comulgo en tal iglesia*; ce qui signifie qu'on s'est acquitté envers l'église, ou qu'on a communie dans telle église. Au bout de quinze jours ou d'un mois, le curé, muni de son registre, parcourt toutes les maisons de sa paroisse, recueille ces billets, et s'assure ainsi que ses ouailles se sont approchées du divin pasteur (46). Le lundi de la première semaine après Pâques (1827), les rues de Pampelune étaient jonchées de morceaux de billets de communion que les curés ou vicaires avaient déchirés en sortant des maisons où ils venaient de les recueillir.

Si quelqu'un a manqué à cette obligation, le curé leur écrit un avertissement; s'ils y sont sourds, à la messe du dimanche, il dit au prône que tel et tel de ses paroissiens n'ont pas satisfait à ce devoir sacré. Les coupables d'une si grande faute deviennent ainsi le sujet de toutes les conversations; on les montre au doigt, on les évite, on se sépare d'eux. Dans beaucoup de campagnes, les enfans s'attroupent devant leur porte, et autour d'eux dès qu'ils paraissent; leur crient avec ironie qu'ils ne se sont pas acquittés envers l'église, les traitent de *Juifs*, ce qui est la plus forte injure qu'on puisse dire à un Espagnol, d'hérétiques, les menacent de l'inquisition, de l'excommunication (47). À Pampelune, et sans doute dans beaucoup d'autres villes, le sacristain va sonner une cloche devant leur porte pour proclamer leur impiété, ce qui fait toujours une réputation bien dan-

gereuse en Espagne, surtout dans les temps de trouble qui viennent de se passer et que nous sommes si près de voir renaître ; les noms des délinquans sont aussi affichés à la porte de l'église.

Tel est l'usage des billets de confession ou de communion, dont on a si souvent parlé à propos des abus que le clergé fait de son pouvoir. Leur existence est bien réelle, leur nécessité indispensable pour tout Espagnol, leur exhibition à la demande du curé, un devoir auquel rien ne peut soustraire ; car aux approches du temps pascal, les prêtres ont fait des visites dans toutes les maisons, pour inscrire les personnes qui doivent s'approcher des sacremens. On sent toutefois que si cet usage se maintient dans toute sa rigueur dans les campagnes et les petites villes où tout le monde se connaît, il prête à bien des abus dans les grandes cités ; il s'y fait, de ces preuves de dévotion, un trafic des plus scandaleux. On en trouve souvent à acheter dans les mains les moins dignes d'en être dépositaires, et il est facile de deviner de quelle manière elles y sont parvenues.

Cette soumission aux commandemens de l'Eglise, qui prouve un si grand désir d'acheter la paix lorsqu'on n'y est pas conduit par des sentimens sincères de religion, toujours louables en eux-mêmes, ne suffit pas pour l'obtenir. En s'approchant des sacremens à cette époque, on ne fait que contracter des obligations de cette nature pour le reste de l'année ; et si la tiédeur empêche de les remplir, il faut du moins conserver toutes les apparences du zèle en assistant à la messe les jours si nombreux où elle est de rigueur en Espagne (les dimanches, fêtes, et *los*

dias de missa), en participant aux nombreuses cérémonies qui attirent les fidèles dans les églises, en les visitant en famille, pour y faire des stations les jours indiqués par la bulle, pour gagner les indulgences, tirer les âmes du purgatoire, ou célébrer les fêtes des saints les plus remarquables, etc. J'ai connu des généraux espagnols *purifiés* sous tous les rapports, obligés, sans en avoir aucune envie, de figurer dans toutes ces réunions, de s'agenouiller à terre au milieu des églises pour qu'on les vît bien, et que personne ne pût dire qu'ils n'y venaient pas. Connaissant leur façon de penser, il m'était facile de voir que ce qui les y conduisait était la crainte d'encourir la disgrâce du clergé, tout-puissant pour amener le peuple contre ceux qu'il n'aime pas, comme il était capable de leur nuire auprès des autorités supérieures.

« La canaille déchaînée est partout un juste sujet
« d'effroi, dit Mortonval ; en Espagne, elle est en-
« core plus redoutable qu'ailleurs. Son extrême igno-
« rance favorise un fanatisme ardent, incendiaire,
« qui décuple sa barbarie naturelle, et dégrade
« l'homme au dessous des bêtes féroces qu'il passe
« en cruauté. »

Tant de docilité dans la conduite publique n'était pas encore assez pour désarmer la malveillance. Elle suivait ses timides sujets jusque dans les actions les plus cachées de leur vie privée. Comme maîtres de maison, il fallait que deux fois par jour ces militaires priassent long-temps avec leur femme, leurs enfans et leurs domestiques, pour que ceux-ci ne pussent rendre d'eux un compte défavorable dans leurs confessions, ou aux personnages dont

ils satisfont l'active curiosité. Ajoutez à tant de contraintes que ces hommes irréprochables étaient obligés de s'isoler, de ne voir presque personne, sachant bien qu'on entrait ainsi dans les vues du gouvernement et du sacerdoce, si disposés à se méfier de la moindre réunion dans un temps où quasi tout le monde était suspect, et vous aurez une faible idée du système d'oppression qui pèse sur l'Espagne (48).

« Croyez, me disaient ces honnêtes gens, dont l'existence pénible m'arrachait des paroles d'indignation, « croyez que nous connaissons le pays et que c'est « ainsi qu'il faut agir pour y être avec sécurité. « Voilà la vie à laquelle il faut se condamner soi- « même; avec les sentimens les plus honnêtes, il faut « toujours être à craindre comme des criminels, tou- « jours à examiner si l'on n'a pas donné prise à la « calomnie, car les destitutions, les lettres d'exil, et « même les cachots sont toujours prêts. Le bonheur « des Espagnols d'aujourd'hui consiste à les éviter. »

Telles sont les alarmes continuelles dans lesquelles j'ai vu ceux qui avaient toujours été dévoués à leur souverain, des serviteurs couverts de blessures reçues en défendant ce qu'on appelait *la bonne cause*. Que ne devaient pas éprouver les approbateurs ou les soutiens du parti contraire! Pouvoir absolu qui gouverne l'Espagne, où sont, hors des églises et des couvens, les heureux que tu as faits?

BULLE DE LA CROISADE.

Dès qu'un enfant atteint l'âge de sept ans, les curés qui le savent des premiers, puisqu'ils tiennent les registres de l'état civil, signifient aux parens

qu'ils doivent prendre pour lui *la bula de la Cruzada*.

Cette bulle, donnée régulièrement par les Papes, depuis plus de trois cents ans, accorde un grand nombre de grâces au roi d'Espagne, et à tous ceux de ses sujets qui l'aident à faire la guerre aux ennemis de la religion chrétienne, et à propager la foi dont il est, avec son peuple, le plus ferme soutien. Elle dispense de faire maigre les militaires et tout ce qui tient à l'armée, comme étant occupés à combattre pour la religion, en sorte que l'armée n'a pas même besoin de la prendre; mais elle ne peut donner la même exemption à aucune autre personne; c'est pourquoi toutes celles qui ne sont pas en état d'observer scrupuleusement les jours maigres et les jeûnes que prescrit l'Eglise, sont obligés de se pourvoir d'une seconde bulle qu'on appelle de *carne y lactinios*, qui les en exempte, mais cette seconde bulle ne peut être prise sans la bulle de la Croisade.

Ainsi, tandis que les prêtres effraient le peuple en le menaçant de l'enfer, le Pape vient paternellement le rassurer, le garantir de toutes les peines qu'il pourrait encourir, ou qu'il ne manquerait pas de mériter, et donner de la sorte du poids aux prédications des prêtres. Ainsi, la religion gagnerait du crédit et de l'importance à inspirer de si grandes alarmes que le Pape vient dissiper si à propos: mais ce n'est pas là le seul but; et, sans parler du salut des ames, on pourrait peut-être en trouver un autre. La bulle de la Croisade se vend trois réaux, c'est-à-dire 15 sous, dans toute l'Espagne, et 25 sous dans le royaume de Navarre; et la seconde, ou la

bulle de *carne* (viande), *huevos* (œufs), *y lacticiños* (laitage), se vend deux réaux ou 10 sous. Or, comme la plupart des individus du royaume prennent les deux, cela fait un impôt de 25 ou 35 sous par personne, que paient tous les Espagnols au dessus de l'âge de sept ans, et voici comment :

Le commissaire-général de la Croisade a dans le royaume des délégués (*los apoderados de las bulas*) aussi peu nombreux que possible, afin de ne pas multiplier les frais, la bulle se vendant toujours le même prix. Ces délégués, qui ont leur résidence dans les villes principales, envoient dans les villages et dans les campagnes un nombre d'exemplaires de la bulle de la Croisade, presque égal à celui des habitans; et de la seconde, ou de l'*indulto apostólico*, celui que l'expérience fait juger nécessaire. Le dépôt s'en fait dans chaque paroisse chez un homme qui sache lire et écrire, et qui ait quelque propriété qui puisse répondre de la valeur des bulles. A Madrid, ce sont ordinairement les marchands de papiers qui les vendent, le clergé voulant paraître tout-à-fait étranger à ce bénéfice, comme il l'est en effet. Au commencement de l'année, lorsque la bulle est arrivée, le curé annonce au prône qu'elle est déposée chez tel habitant et qu'on a trois semaines ou un mois, plus ou moins, pour s'en pourvoir; et, afin que personne ne puisse la refuser, sous prétexte ou à raison du défaut d'argent, on la délivre gratis.

Mais au bout de trois ou quatre mois le *buldero* fait connaître le terme de rigueur par lui-même ou par le curé; on s'acquitte, et l'*apoderado* encaisse.

J'étais à Pampelune, siège d'une vice-royauté,

lorsque la bulle y arriva de Madrid au commencement de 1827 (en février). Elle fut d'abord déposée dans l'église de San-Lorenzo, à la chapelle de San-Firmin (patron de Pampelune), où il fut dit à cette occasion beaucoup de messes. Le second dimanche de février, elle fut transportée de là à la cathédrale, en grande procession, accompagnée de toutes les autorités de la ville (avec leur costume de Crispin et leur chapeau à grandissime bord), précédées de leurs tambours et trompettes. A tout propos on fait sortir ces autorités en procession. C'est ainsi qu'occupant à des choses qui n'exigent aucune capacité les premiers magistrats, on finirait par en faire des êtres insignifiants, s'ils ne l'étaient dès le commencement de leur carrière. Partout et toujours se voit le même plan d'abaisser, d'opprimer les hommes pour les rendre stupides et leur prendre ce qu'ils ont. Je reviens à la bulle.

La bulle est renouvelée tous les dix ans. Léon XII la prorogea pour cet espace de temps par son bref du 27 juillet 1824 (49). Sa Sainteté devait alors recevoir, une fois pour toutes, deux ou trois millions de piécettes ou francs, qu'elle ne manqua pas de faire demander par son nonce à Madrid ; mais le roi d'Espagne, s'appuyant sur le malheur des temps, s'excusa de ne pouvoir payer. Pendant dix ans, qui ont commencé le 1^{er} janvier 1826, le roi d'Espagne percevra donc le montant de la bulle sans en rien donner à Sa Sainteté, qui est ordinairement payée au moment de la prorogation. Et comme ce nouveau croisé a autre chose à faire qu'à aller allumer et soutenir la guerre contre les Infidèles, il gardera

ces fonds jusqu'à ce que se présente une occasion plus favorable de leur donner cette destination spéciale, que ne l'a été la guerre des Grecs contre les Turcs, et peut-être même qu'alors il y aura déjà quelque temps qu'ils ne seront plus dans ses caisses. C'est en Espagne qu'il faut voir comme la spécialité des fonds est respectée.

Quoi qu'il en soit, il peut d'abord paraître étonnant que l'usage de prendre la bulle de la Croisade soit devenu si général; mais on cesse d'en être surpris lorsqu'on connaît les moyens qu'on a employés pour l'établir. Les curés, prêtres et moines font une obligation de l'acheter à ceux qui veulent obtenir l'absolution ou le pardon de leurs péchés. Nous avons vu qu'il était presque impossible d'éviter de se confesser; il le serait bien plus encore d'éviter de se pourvoir de la bulle, et elle coûte si peu, que ce n'est pas la peine de s'y refuser. Pour les chefs de famille et les maîtres de maison, l'acquisition en est d'autant plus indispensable, qu'ils sont chargés de la prendre pour leurs enfans et domestiques. Les père et mère de trois ou quatre enfans, qui sont quelquefois à cent lieues de chez eux, la paient pour eux-mêmes et pour tous leurs enfans, comme pour tous leurs domestiques. Et, afin que personne ne puisse céder la sienne à un autre, ou usurper les grâces qui y sont attachées, le nom de celui pour qui elle est y est écrit lisiblement, conformément à ce que prescrit le texte.

D'ailleurs, exposés, comme nous le sommes, à mourir de mort subite par divers accidens, la bulle de la Croisade est nécessaire pour qu'on puisse donner

l'absolution et les sacremens à ceux qui n'ont pas eu le temps de se confesser, ou qui sont privés de la raison ou de la parole par une maladie imprévue, une attaque d'apoplexie, par exemple. Une digne personne que je connaissais à Madrid, vit un jour sa mère tomber dans cet état : selon la coutume, on courut aussitôt chercher un confesseur. La première chose qu'il fit fut de demander si la malade avait la bulle de la Croisade. Sa fille répondit qu'elle le croyait beaucoup (c'était le commencement de l'année), mais qu'elle n'en était pas sûre; et comme elle ne put la trouver, le prêtre lui dit qu'il fallait aussitôt en aller acheter une, parce qu'il ne pouvait, sans cela, lui donner l'absolution, ni par conséquent les sacremens (50).

Mais la dévotion des fidèles n'a pas besoin de contrainte pour accepter cette grâce; tous accourent avec ferveur pour se la procurer, et plusieurs renchérissent sur ce qu'on pourrait leur prescrire à cet égard. Les parens continuent pendant trois ou quatre ans à prendre la bulle de la Croisade pour leur père, leur mère, leur fils, décédés. J'ai vu des veuves la prendre encore douze ans après la mort de leurs maris, afin d'attirer sur eux les indulgences du Ciel et tirer plus facilement leur ame du purgatoire, ou, comme disent les Espagnols, leur *appliquer la bulle*, ce qui ne peut signifier (car on a de la peine à le comprendre) que faire un acte méritoire en leur nom. Au commencement de 1826, Ferdinand VII, prenant des bulles pour lui, pour ses père et mère et ses deux premières femmes, en ajouta deux autres à ce nombre, et demanda à quelqu'un qui se trouvait auprès de lui :



« *Pour qui crois-tu qu'elles sont ?* » On ne put le deviner. « L'une est, dit-il, pour Vinuesa » (confesseur de Sa Majesté qui fut massacré dans les prisons de Madrid, par la populace, le 5 mai 1821); « et l'autre est « pour ce pauvre diable de Riégo qui est venu se faire « pendre comme un imbécile (*un tonto*). » Sa Majesté aurait peut-être aussi bien fait aux yeux de Dieu, et pour la satisfaction de cet imbécile, de lui faire grâce lorsqu'il fut condamné, car il est incontestable que ce ne fut que par ordre exprès du roi que Riégo sortit de Cadix pour rentrer dans l'intérieur de l'Espagne. C'est ainsi qu'à l'aide de certaines pratiques on croit pouvoir tout concilier, la vengeance cruelle et la charité chrétienne.

Le roi d'Espagne s'achetant des bulles à lui-même, ou lorsque tout l'argent qu'elles produisent doit rentrer dans ses mains, offre un simulacre qui peut produire un bon effet, et un exemple que Sa Majesté peut donner avec plus de satisfaction que les prêtres et les moines, sujets au même impôt, car ces Messieurs n'aiment guère à déboursier : mais s'ils poussent à la bulle en faveur du roi, ils n'en sont pas précisément dupes, comme on pourrait le supposer, pour peu qu'on connaisse leur arithmétique ; le roi, à son tour, leur laisse prendre la dîme, bien autrement productive. Il suffit de s'entendre. M. de Laborde, assez favorable au clergé d'Espagne, comme nous le verrons plus tard, dit cependant que *l'impôt des bulles de la Cruzada est fondé sur des puérilités, indignes d'une religion vraie et d'un gouvernement sage.*

Je suis obligé de rapporter encore ici quelques détails, puisque ces détails sont des faits positifs qui



aident à juger la nation espagnole dans son état actuel, et le clergé dans ses sollicitudes pour la conservation des anciennes coutumes.

VIATIQUE.

Il est de règle que, lorsqu'une personne a la fièvre pendant trois jours, le médecin avertisse les parens ou ses serviteurs de la nécessité de lui donner les sacremens. Instruits des dangers que courrait leur réputation et la liberté de leur profession, s'ils en agissaient autrement, les disciples d'Hippocrate n'ont ordinairement rien de plus pressé, en arrivant auprès d'un malade, que de donner ce conseil, au risque d'effrayer le patient et toute la famille; et les critiques ne manquent pas de dire, comme à leur louange, que la plupart font assez ce qu'il dépend d'eux pour justifier la précaution. Mais on est fait à cet usage. Dans les rues de Madrid et des autres grandes villes, on ne peut presque pas sortir sans rencontrer le viatique, que l'on porte de préférence la nuit, au flambeau, car alors la cérémonie se paie double. S'il se présente sur la route une voiture ou un équipage décent, le maître est obligé de mettre pied à terre, le prêtre y monte avec le ciboire, et le cocher et les laquais vont, nu-tête, le conduire à la maison du malade, devant laquelle ils l'attendent jusqu'à ce que la cérémonie soit finie, pour le ramener à l'église d'où il était sorti.

Le roi lui-même n'est pas exempt de l'obligation de céder ainsi sa voiture : il était même reçu, il y a peu d'années, que le prêtre qui figurait dans la cérémonie à laquelle on faisait ainsi participer Sa Majesté,

fût fait chanoine dans le courant de l'année, ce qui engageait les ecclésiastiques à épier la sortie du souverain. Je crois qu'on a maintenant remédié à l'abus de cette occurrence. Dans une procession qui a lieu dans chaque paroisse huit jours après Pâques, pour porter la communion aux malades, on prend la voiture et les laquais du plus riche personnage de la paroisse; le prêtre s'y place avec le saint-sacrement, et le maître le suit à pied. J'ai vu le duc de Médina-Cœli marcher ainsi après son plus bel équipage.

Dans tous les cas, au bruit de la clochette qui annonce le saint-sacrement, ou à la vue du cortège, éclairé d'un nombre infini de cierges, lorsque le malade appartient à une famille riche, on se prosterne dans les rues, dans l'intérieur des maisons, dans les assemblées, dans les académies : au théâtre, le premier qui se trouve à portée avertit que *La Majesté* passe (*La Majestad; Su Majestad*, se dit ordinairement du roi) : aussitôt acteurs et spectateurs tombent à genoux, ce qui, dans certaines circonstances et sous certains costumes, donne lieu à des situations bien remarquables. Les postes devant lesquels on passe prennent les armes et fournissent un détachement qui accompagne, *nu-tête*, jusqu'à l'église. Si l'on rencontre des troupes en marche, leur musique concourt avec elles à la cérémonie religieuse.

ANGELUS.

Lorsqu'à l'entrée de la nuit, l'*Angelus* sonne, tout le monde s'arrête sur les promenades, les conversations sont interrompues, on se découvre, on prie, on fait le signe de la croix et on continue.

Beaucoup d'Espagnols ne sortent guère de chez eux sans faire des signes de croix, 1° sur le front, pour être délivrés des mauvaises pensées; 2° sur la bouche, pour être préservés des mauvaises paroles; et 3° sur la poitrine, pour empêcher les mauvaises actions et les mauvais désirs. Le catéchisme le conseille aussi au lever et au coucher, etc., toutes les fois que l'on entreprend un travail quelconque, afin, dit-il, de nous délivrer de nos ennemis qui nous poursuivent en tout temps et en tout lieu. Ces ennemis sont le démon, le monde et la chair, que Jésus-Christ a vaincus en mourant sur la croix.

ROSAIRES.

A toute heure la religion offre quelque secours plus ou moins nécessaire pour en écarter le danger. A l'entrée de la nuit, on voit circuler dans les rues, surtout dans les villes de l'Andalousie, des rosaires, petites processions où l'on chante des hymnes à l'honneur de la Vierge, etc. Un moine, une croix, une image, quatre ou huit fallots portés chacun au bout d'une perche, et un basson, forment ordinairement le groupe; mais on y joint quelquefois des violons, des flûtes, des serpens, etc.; en sorte qu'il y a des rosaires très brillans. Pendant leur marche, deux hommes avec un tronc et un fallot demandent des deux côtés de la rue l'aumône pour le rosaire du saint ou de la sainte de l'église à laquelle ils appartiennent. On s'arrête devant les maisons où l'on réclame une prière; on y chante avec accompagnement, on s'agenouille, on prie moyennant une légère rétribution. En Andalousie, les rosaires, favo-

risés par le climat , font leur tournée tous les soirs. Du balcon où je me plaçais pour prendre le frais, j'en voyais passer trois ou quatre qui se tenaient chacun dans leurs limites respectives, sans se croiser. Dans ce pays, où la beauté du ciel prête aux élans de l'ame, le peuple est plus ami des démonstrations, et par conséquent des cérémonies. Dans les églises, des images et des statues de la Vierge et des saints, de grandeur naturelle, y sont ornées avec un luxe qui rappelle toute la superstition de l'idolâtrie. Les jours de fête, on les promène avec une pompe extraordinaire sur des autels portatifs où le peuple semble croire qu'elles vont s'animer à chaque pas. Dans un grand nombre de rues, et sur beaucoup de places publiques, sont ménagées, dans l'épaisseur des murs, des niches qui reçoivent des statues ou des images quelquefois entourées et chargées d'*ex-votos*, et devant lesquelles brûlent nuit et jour des lampes symboliques. Le passant de toutes les classes se découvre, se signe, s'agenouille quelquefois, et dépose dans le tronc l'aumône expiatoire de ses fautes, ou destinée à rendre les saints propices.

En voyant la constance avec laquelle on entretient l'habitude des rosaires, auxquels on joint souvent le luxe d'une musique mondaine, on croirait que les prêtres ont voulu substituer ce spectacle religieux ambulante aux spectacles dramatiques, contre lesquels ils prêchent sans cesse; ou remplir à leur manière le temps le plus difficile à passer, et pendant lequel on oublie trop généralement sans doute les exercices pieux de la journée.

PROCESSIONS.

Les processions peuvent occuper avec le même avantage. Elles sont fréquentes et nombreuses en Espagne. Les personnes les plus distinguées par leur naissance, leur fortune et leurs emplois, sont obligées d'y assister. Pendant le Jubilé, nous avons vu tous les corps administratifs et militaires, depuis le roi, sa maison et ses ministres, jusqu'aux derniers de l'État, faire pendant huit jours des stations dans un certain nombre d'églises qu'ils visitaient en ordre. Tout Madrid, y compris la garde royale, était organisé en processions. Les Suisses, accoutumés à entendre la messe tous les dimanches, firent comme les autres troupes leurs stations en corps, quoique la plupart d'entre eux fussent protestans. A chaque pas on était arrêté dans les rues par ces réunions de fidèles que l'on s'efforçait de rendre plus fidèles encore. Je dois dire que je n'ai jamais rien vu qui fit moins penser à la religion : il était trop facile de voir le but où l'on tendait. Parmi les personnes qui figuraient régulièrement dans ces longues files de désœuvrés, il en était bien peu que le simple bon sens ne mît dans la confiance, à commencer par les prêtres. J'ai connu beaucoup d'Espagnols qui ne faisaient que gémir de la rigueur avec laquelle on exigeait d'eux tout ce qui pouvait entretenir et assurer les calamités de leur patrie. Un homme qui a des intentions droites, et qui ne veut se maintenir aux dépens de personne, est à chaque instant bien péniblement affecté dans ce pays.

FRÈRES QUÊTEURS.

Des moines, bien capables de travailler, rôdent de toutes parts avec une besace sur l'épaule, demandant l'aumône au nom de leurs couvens, et donnant ainsi l'exemple de la mendicité, qu'on est parvenu à accréditer ou à nationaliser en Espagne, et non sans intention, car on savait bien qu'avec le système qu'on suit, bien des personnes devaient être réduites à cet expédient. J'étais logé à Xérez de la Frontéra chez un *labrador* (entrepreneur dont les capitaux sont employés à faire exploiter les terres des autres) qui avait un frère enfermé dans Cadix avec les troupes constitutionnelles, dans lesquelles il était officier. Le frère capucin et autres, habitués à venir quêter chaque semaine à jour fixe, ne manquaient jamais de composer sur cette culpabilité leur maintien, qui était si loin d'être celui de l'humilité. Ce n'était pas une aumône qu'ils venaient demander, c'était un droit qu'ils venaient exiger impérieusement, laissant comprendre qu'on devait s'estimer heureux d'acheter à ce prix le repos, lorsqu'on avait tant encouru l'improbation ou la haine du peuple, qu'il dépendait d'eux de faire éclater d'une manière si terrible.

IMAGES QU'ON PORTE DANS LES RUES ET DANS LES MAISONS POUR LES FAIRE BAISER.

Chaque couvent a au moins un frère qui va plusieurs fois la semaine, sinon tous les jours, courir la ville pour faire baiser une image dans les places et les marchés, dans les boutiques et dans les mai-

sons, où l'on se garderait bien de leur refuser l'entrée. L'un a une image de la Vierge, l'autre un Enfant Jésus en cire orné de rubans et de fleurs, qu'il porte en triomphe et qu'il abrite sous verre et sous sa robe de laine si le temps paraît devoir l'endommager. On vient d'embrasser l'image des capucins, celle des carmes se présente, puis celle des franciscains, etc. : il faut les baiser toutes, et donner une aumône, si l'on ne veut s'exposer à perdre sa réputation de chrétien. Il me semble voir encore un gros frère carme qui passait tous les jours devant ma fenêtre à Pampelune, avec un triple menton couvert de tabac, ayant sous le bras une petite image encadrée en cuivre; il s'arrêtait devant les boutiques de tailleur, de cordonnier, donnait son image à un des ouvriers sédentaires, puis tirait sa boîte, offrait du tabac sans s'occuper du reste; son image, qu'il avait donnée à droite, cheminait et lui revenait à gauche, après avoir passé de main en main et de bouche en bouche, accompagnée de quelques sous. Il allait à l'autre porte faire la même offre salutaire, et quelquefois sur la place du marché se procurer ainsi des choux, des raves, des pommes-de-terre, quelques poissons. Certes, il faudrait être d'un naturel bien intraitable, pour ne pas accueillir amicalement ou avec douceur un homme qui présente une distraction si innocente en elle-même. S'il me l'eût offerte avec la simplicité qu'il y mettait, je l'eusse acceptée comme un autre; mais en réfléchissant au système auquel ces habitudes se rattachent, il devient bien difficile d'être aussi indulgent.

QUÊTES FAITES PAR DES CONFRÉRIES.

A Pampelune on fait la quête avec un expédient que je n'avais pas vu employer encore. Un étudiant, avec son manteau noir et son chapeau militaire, s'arrêta devant un ferblantier qui demeurait vis-à-vis chez moi, et lui présenta un grand saint-sacrement que l'autre lui rendit aussitôt : je crus qu'il s'agissait de le raccommo-der. Mais l'*estudiante* entra dans d'autres maisons, suivi d'un homme qui portait un tronc. Je vis qu'il faisait baiser à chacun le saint-sacrement, et que l'assistant recevait l'aumône. J'ai appris plus tard qu'au milieu de ce soleil, on avait encadré, à la place d'hostie, quelques petits os qui étaient des reliques de *la Virgen de los dolores* : je les vis dans la maison où j'étais logé. Tous les samedis on faisait cette quête dans Pampelune pour dire des messes à la chapelle de Notre-Dame-des-Douleurs, dans l'église de San Lorenzo ; et lorsque je demandais pour qui on disait ces messes, après un moment d'hésitation on me répondit que c'était pour ceux qui *donnaient de l'argent*.

Lorsqu'on doit exécuter un coupable, ce qu'on n'a que trop occasion de voir à Madrid, on entend dès le matin demander dans les rues avec une clochette de quoi dire des messes pour le salut de l'ame du malheureux qu'on va *sentenciar*. Si tous ces membres de la confrérie de paix et de charité (*paz y caridad*), qui sont ordinairement deux à deux, s'occupaient à travailler pendant cette journée, ils gagneraient assurément bien plus qu'ils ne ramassent ; et, puisqu'il faut toujours *payer* pour qu'on dise des

messes, ils pourraient en faire dire un bien plus grand nombre. Mais cette idée n'a jamais pu supporter la comparaison dans leur esprit avec celle de demander l'aumône. On peut en dire autant de ces notables qui se placent à la porte des églises certains jours, avec un bureau sur lequel se trouve une ame du purgatoire, petite statue féminine, couverte de longs cheveux qui ne paraissent en aucune manière avoir souffert du voisinage du feu, quoiqu'elle soit entourée de flammes jusqu'à la ceinture. Au portail est suspendu l'écriteau accoutumé : *Hoy se sacca animas*, aujourd'hui on tire les ames du purgatoire; et les deux ou trois plats en fer-blanc, auprès desquels se succèdent ces nombreux commissaires, restent trop souvent vides jusqu'à la fin du jour et de *la funcion*. Il serait bien à désirer qu'on pût faire disparaître des cérémonies augustes de la religion ces idées d'argent qu'on y accole sans cesse.

Je me suis quelquefois arrêté aux coins des rues et aux portes des églises, pour lire l'annonce de fêtes religieuses qu'il devait y avoir dans telle ou telle église, avec sermon, bénédiction, musique vocale et instrumentale; j'étais édifié de cette pompe, lorsque je découvris au bas de la page ces paroles trop explicatives de l'énigme : *Se ha de tener la bula de la Cruzada*, il faut avoir la bulle de la Croisade; comme si tout ce qu'on venait de lire n'eût dû rien valoir sans cette condition. C'était le prix des places.

ENTRÉE DANS LES MAISONS.

En entrant dans une maison où on ne rencontre personne, il est d'usage de crier *Deo gratias*, pour

appeler quelqu'un. Au premier qui se présente, on adresse le salut d'*ave Maria purissima*, je vous salue, Marie très pure; et l'hôte répond : *Sin peccado concebida*, elle a été conçue sans péché. Ce dogme de l'immaculée conception de la Vierge est une profession de foi de rigueur dans la plupart des actes publics en Espagne, surtout depuis que ce royaume fut placé par Charles III sous la protection spéciale de la Vierge dans le mystère de la Conception. Dans tous les diplômes que délivrent les universités pour constater les différens grades, il est déclaré que le docteur ou le titulaire reconnaît ce mystère et est prêt à le défendre. A plus forte raison est-il nécessaire d'être chrétien. Cette qualité est indispensable pour être admis dans tous les établissemens publics où l'on doit être enregistré, aux malades eux-mêmes pour être reçus dans les hôpitaux. En Andalousie, le *sin peccado concebida* se trouve écrit dans tous les lieux où les autorités se réunissent, et plus que dans tout le reste de l'Espagne, au dessus de la porte d'entrée des maisons. Il est désagréable de voir en même temps, avant d'en franchir le seuil, toutes les précautions trop fondées que l'on prend contre l'introduction des voleurs : au milieu de la porte est pratiqué un guichet grillé en fer, qu'on n'ouvre qu'avec une extrême prudence. Les fenêtres sont toutes garnies de grosses barres de fer sans lesquelles personne ne se croirait en sûreté chez soi. A Cadix, à Grenade, on les a jugées nécessaires jusqu'au second, au troisième et même au quatrième étage. Cette manière de se fermer peut, autant que de longs commentaires, faire apprécier la législation du pays,

le sort des habitans, leurs mœurs et coutumes, et jusqu'à quel point les gendarmes doivent entrer comme élément dans les sociétés où l'on n'a pas craint de fortifier la proportion de quelques autres principes (51).

VÉNÉRATION POUR LES MOINES, AGENOUILLEMENT DEVANT LES ÉVÊQUES.

Les enfans courent après les moines dans les rues, pour leur baiser la main ou la robe et en recevoir la bénédiction. Lorsqu'un évêque passe, ils y courent encore avec bien plus d'avidité, et ils ne sont pas les seuls. En lui baisant la main, on se met à genoux, et quelquefois c'est à distance qu'on se prosterne. Ce ne fut pas sans une grande surprise que je vis la première fois des Espagnols se mettre ainsi à genoux au milieu de la rue devant un évêque qu'ils rencontraient à l'improviste, ou à côté duquel ils passaient : c'était à Santa-Maria, lorsque le roi venait de débarquer de Cadix, où il avait publié la veille une amnistie générale, et la promesse d'institutions capables d'assurer le bonheur de ses sujets, ce qu'il s'empressa de rétracter en posant le pied sur le rivage. Le peuple espagnol ne manque de soumission ni à l'autorité religieuse, ni à l'autorité royale; pourquoi donc est-il encore si loin de la prospérité? C'est que, pour être heureux, il ne suffit pas à un peuple d'être obéissant; il faut encore qu'on sache et qu'on veuille lui commander dans ses intérêts. Or, qu'a fait pour le peuple espagnol l'autorité souveraine, qu'a fait le sacerdoce depuis cette époque mémorable qui devait être celle d'une existence nouvelle pour cette nation? A Pampelune,

j'ai vu des serviles se prosterner devant l'évêque qui passait en voiture pour aller se promener (52).

ENTREMISE ET PRÉPONDÉRANCE DE LA RELIGION OU DES PRÊTRES DANS
PRESQUE TOUTES LES AFFAIRES IMPORTANTES.

Aux séances de l'Académie royale d'histoire de Madrid, auxquelles j'ai eu souvent l'honneur d'assister, le président avait devant lui, sur son bureau, une prière écrite sur un grand parchemin, qu'il devait lire ou réciter au commencement de chacune de ces réunions. Mais il se trouvait toujours des prêtres pour l'assister. Le plus âgé commençait par le signe de la croix, et l'oraison, que les autres académiciens disaient avec lui pour sanctifier l'œuvre. A la fin, on se levait, le moine priait de nouveau, et le signe de la croix concluait les travaux.

Si les prêtres sont peu nombreux dans les administrations honorifiques ou parmi les autorités civiles ou municipales, on les rencontre en certain nombre dans tous les emplois lucratifs qui peuvent de quelque manière se rattacher à leurs attributions, ou leur fournir l'occasion de réprimer l'intelligence. Dans les hôpitaux et hospices civils, on trouve presque toujours des chefs religieux, installés comme si l'établissement eût été fait pour eux. Le bibliothécaire en chef de la bibliothèque de Madrid est un prêtre, qui est aussi chef du cabinet des médailles, sans préjudice d'autres titres non moins importants. Là, il a sous ses ordres un certain nombre d'ecclésiastiques qui veillent, comme on le pense bien, à ce que des livres qui ne leur sont pas favorables ne soient pas lus par le public. A l'Académie d'histoire

dont j'ai parlé, il y avait une place de bibliothécaire qui donnait un vaste logement et sans doute de forts honoraires ; elle était occupée par un prêtre. Dans presque tous les corps enseignans, sans même y comprendre les jésuites qui sont dans un état si prospère à Madrid, ce sont toujours des prêtres qui donnent l'instruction. A Pampelune, il faut que ce soit toujours un abbé ou supérieur de couvent qui préside la junte supérieure ou le conseil administratif du royaume de Navarre (53)!

Avec la religion, ils se sont glissés partout : lorsqu'on lève la main droite pour faire serment en Espagne, il faut que le pouce et l'indicateur fassent une croix. Lorsque les chefs militaires vont prendre les ordres de leurs supérieurs ou ceux du roi, on ne dit pas qu'ils vont prendre le mot d'ordre, mais qu'ils vont prendre le saint, *tomar el santo*, car dans les deux mots qu'on donne pour signe de ralliement, il doit toujours y avoir un nom de saint, bien étonné sans doute du haut du céleste séjour de se voir figurer dans ces sortes d'affaires.

Lorsque toute la cour est réunie au palais les dimanches et fêtes, en attendant que la famille royale daigne se montrer, un évêque ou archevêque vient circuler parmi les dignitaires, bien par hasard sans doute, mais sans y manquer presque jamais, et recueillir les preuves de leur soumission, qu'ils pourraient peut-être perdre l'habitude d'accorder au sacerdoce, ce qui ne doit jamais arriver. J'ai vu souvent le confesseur de la reine (Amélie de Saxe), qui était évêque ou archevêque, venir ainsi dans la salle du trône avec tous les dehors de l'humilité, parmi les

premiers fonctionnaires, les maréchaux de camp, les lieutenans-généraux, etc., qui couraient à l'envi lui prendre la main et la baiser le plus humblement possible.

Enfin l'unique journal qui existe dans la capitale des Espagnes, *la Gaceta de Madrid*, est rédigé par un prêtre, dont le maintien annonce bien que lui seul (ou quelqu'un des siens) est digne de remplir des fonctions aussi importantes, puisqu'elles donnent le moyen de diriger l'opinion publique, que tout autre écrivain étranger au sacerdoce ne manquerait pas de corrompre; car ceux du monde sont tous des hommes dangereux, sans foi ni loi, et au moins indignes de parler de tout ce qui a trait aux intérêts de l'Etat. Aussi *les mauvaises doctrines* ne sont-elles nulle part aussi soigneusement écartées. Le discours que le roi de France prononça à l'ouverture des chambres, le 12 décembre 1826, ne put recevoir, dans cette feuille, les honneurs de la traduction; on n'en donna qu'une analyse, car il était probablement séditieux et contre la religion; on copia seulement le passage dans lequel Sa Majesté parlait de la nécessité de faire cesser le scandale qu'offrait la licence de la presse, dont les prêtres espagnols croient bien avoir démontré que la liberté est le plus grand fléau des royaumes et des empires. En janvier 1827, lorsque l'Angleterre signifiait à l'Espagne son *ultimatum* à la suite de l'agression contre le Portugal, le roi d'Espagne fut près de changer deux ou trois de ses ministres, et le *rédacteur de la Gazette*: quelle concession!! Ne négligeant aucune occasion de raffermir leur pouvoir, surtout lorsqu'ils le croient menacé, au

milieu de l'agitation de l'époque dont je viens de parler, lorsque l'Europe frémissait en voyant la guerre civile allumée sur le territoire du Portugal, où les troupes anglaises débarquaient déjà, les moines et les prêtres publiaient, dans la *Gazette de Madrid* (du 26 décembre), des ordres sévères, arrachés à Ferdinand, pour obliger le peuple à payer plus exactement la dîme, sous peine d'excommunication, d'amendes, dont une part devait être payée aux dénonciateurs de la fraude, l'autre au juge qui aurait condamné le coupable, menaçant surtout de prise de corps, de coups de bâton en place publique, et d'exil (54). « Odieuse superstition! de quelque déguisement que tu te couvres, idole, saint, Vierge, prophète, croissant ou croix, quel que soit le symbole que tu veuilles offrir à l'adoration du monde, tu n'es un trésor que pour le prêtre, et la ruine du reste des hommes. Qui pourra séparer de l'or du vrai culte ton alliage impur qui le souille sans cesse? (LORD BYRON.) »

ASCENDANT DES PRÊTRES SUR L'ESPRIT PUBLIC, ET LEURS INTÉRÊTS
GARANTIS PAR LES MÊMES MESURES.

Ce qui assure la domination du clergé en Espagne offre donc en même temps l'avantage de lui garantir ses intérêts ou de faciliter la rentrée de ses revenus fixes et casuels. On a dit que le malheur rendait superstitieux; les ministres des autels n'auront pas manqué de sentir que, toutes choses égales d'ailleurs, il vaut mieux pour eux avoir affaire à un peuple pauvre qu'à un peuple riche; car, indépendamment des lumières qu'elles procurent, les riches-

ses donnent ou augmentent le sentiment qu'on a de ses propres forces, et peuvent conduire à secouer un joug que le pauvre porte avec docilité, ou même sans s'en apercevoir. Les riches regardant ordinairement les prêtres comme au dessous d'eux, tandis que le peuple les voit dans un rang élevé, il doit être plus agréable et plus facile aux apôtres de la religion d'agir sur des masses, à l'égard desquelles leur position leur donne déjà de l'avantage, d'autant plus que l'état malheureux des pauvres sur la terre les dispose à entendre parler du ciel, ou que ce qu'ils souffrent sans l'avoir mérité leur fait comprendre qu'ils pourraient bien être destinés à souffrir davantage, pour peu qu'il y eût de leur faute. La religion ne réussissant jamais mieux que lorsqu'elle s'adresse à des malheureux, un moyen de préparer le peuple à devenir religieux est donc de l'appauvrir avec adresse. Pour que la prédication opère, il faut, non seulement que le prédicateur ait (ce qui s'accorde de reste avec ses goûts d'orateur, d'homme et de célibataire), mais encore que l'auditoire n'ait pas ; et s'il est possible d'ôter, du même tour de main, de l'un pour donner à l'autre, c'est une manière si efficace de travailler à affermir la foi, qu'il semble qu'on ne doit jamais la négliger. Or, on peut s'en reposer, pour réduire cette théorie en pratique, sur les hommes qui sont chargés de la maintenir et de la propager.

Quoique les prêtres soient en très grand nombre en Espagne, ils ne peuvent pas toujours suffire à dire le nombre de messes que la piété leur demande et leur paie. Tel est l'effet inévitable, et qu'ils se

garderont bien de prévenir, de toutes leurs autres pratiques, ou de l'ensemble de leurs occupations. Les messes se paient une piécette et demie (un franc et demi); et, comme ils ne peuvent en dire qu'un certain nombre chaque jour, ils sont obligés, lorsqu'on leur en commande davantage, de se borner, la disant pour l'un, à y intercaler une ou plusieurs prières pour d'autres, ce qui s'appelle appliquer la messe (*applicar la missa*), ou dire des messes d'application (*missas de applicacion*); en sorte qu'il arrive souvent qu'une messe leur est payée à la fois par huit ou dix personnes, ce qui la rend très productive et peut en élever le prix à douze ou quinze francs.

A Pampelune, comme dans beaucoup d'autres contrées d'Espagne, on était autrefois dans l'usage d'enterrer les morts dans les églises. Cette coutume s'est perdue depuis la révolution de France, ou depuis que la chimie en a fait mieux sentir les inconvéniens; mais il en est resté pour les prêtres ce qui leur était le plus avantageux. Chaque famille conserve dans les églises la tombe qu'elle y avait, et quoiqu'on n'y ait pas enterré depuis l'époque dont je viens de parler, tous les dimanches et fêtes elle apporte sur cette tombe un ou plusieurs cierges, selon qu'il y a plus ou moins long-temps depuis le décès du dernier parent, et un pain de deux livres renfermé dans une petite corbeille. Au commencement de la grand'messe, chacun allume ces petits cierges; un prêtre, en habits somptueux, parcourt l'église pendant que son collègue officie à l'autel, dit sur chaque tombe une prière pour *appliquer la*

messe au défunt, reçoit une offrande de quelques sous, et poursuit ainsi jusqu'à ce qu'il ait rempli les intentions de tous les parens ou serviteurs qui se sont réunis à cette cérémonie solennelle. A la fin de la messe, tous ces pains sont portés à la sacristie.

Le jour des morts devait être un jour de fête pour ceux qui ont su amener les vivans à contribuer tous les dimanches sur les tombes, et le tribut devait être en proportion de la solennité. Élevé dans un pays chrétien, je n'avais pourtant jamais entendu parler des offices de ce jour que comme d'une commémoration, d'un exercice de piété en faveur des parens, des amis qu'on a perdus, cérémonie touchante qui parle tant à l'ame, et à laquelle l'aspect de la nature concourt si puissamment dans nos climats en lui prêtant son deuil.

..... C'est vers ce temps où tout rentre au cercueil,
 Que la Religion prend un habit de deuil ;
 Elle en est plus auguste, et sa grandeur divine
 Croît encore à l'aspect de ce monde en ruine.

Tous les hommes supérieurs, familiers avec le langage pompeux de la poésie, ont consacré dans leurs vers un hommage édifiant à la grandeur que la religion déploie dans ce jour mémorable (55).

Il appartenait au clergé espagnol d'en faire un jour de spéculation.

Si on eût apporté du pain en plus grande quantité que de coutume dans les églises, il aurait pu se gâter entre les mains de ceux qui devaient le recueillir.

Au lieu de pain, c'est du blé qu'on vient apporter en offrande : la quantité est ordinairement d'un *robo*, mesure qui contient soixante-deux livres de douze onces. Cette mesure est placée sur la tombe, et au lieu d'un cierge ordinaire, on élève, au milieu de la caisse qui le contient, un grand cierge, gros comme le bras, qui coûte ordinairement de treize à quatorze francs. Ce cierge est allumé pendant les cérémonies du 1^{er} novembre, et rallumé pendant celles du 2. On voit, ces deux jours, s'élever dans l'intérieur de toutes les églises de Pampelune (et dans celles d'autres villes, sans doute), cette espèce de forêt de cire, au milieu de laquelle les parens, en deuil, sont agenouillés.

Lorsque cette exposition se fait dans la cathédrale, le blé et le cierge qu'on y apporte appartiennent, le soir du 1^{er} novembre, à l'église; et le lendemain, qui est le jour principal, il faut en remettre autant si on veut continuer, comme on le doit, à remplir ce devoir pieux; la nouvelle mesure et le nouveau cierge sont encore recueillis, le soir, au profit du temple et de ses desservans. Cette dépense considérable est cause qu'il n'y a que les personnes les plus riches qui aillent à la cathédrale se rendre Dieu propice, ou faire sortir du purgatoire l'âme des défunts : car, selon la croyance vulgaire en Espagne, c'est ce jour-là que les âmes passent en masse du purgatoire au ciel. Les gens d'une médiocre fortune ou d'une honnête aisance vont dans les autres églises; là, on leur fournit le blé et le cierge : on allume celui-ci aux cérémonies de la veille et du jour des morts, et on paie, pour tous frais, pour ces deux jours, onze réaux

d'argent (*onze reales de plata*), qui font vingt-deux réaux de vellon, c'est-à-dire cinq piécettes et demie, ou à peu près six francs. A en juger par le nombre de cierges, qui ne peut tromper, il est évident que certaines églises font beaucoup de profits. En outre, ce jour-là, chaque prêtre peut ou doit dire trois messes.

D'une assiduité scrupuleuse à entendre la messe, les Espagnols s'occupent si peu des vêpres, que la plupart ne savent peut-être pas si on les dit. De mauvais esprits ne peuvent-ils pas penser que les prêtres en sont venus à recommander la fréquentation de l'une de ces cérémonies, et à laisser presque oublier l'autre, parce que les vêpres ne se paient pas? Si cette supposition paraît inadmissible, pourquoi y a-t-il, sous ce rapport, une si grande différence entre l'Espagne et la France?

ENTERREMENS.

Au temps où nous vivons, les enterremens sont devenus si coûteux, qu'on en supporterait difficilement les frais, si pareille cérémonie devait se renouveler plusieurs fois pour chacun de nous; mais comme on en est quitte à la première, les héritiers prennent patience. Toutefois, messieurs les moines ont encore trouvé moyen de lever un autre impôt sur ceux qui quittent la vie. Il en résulte chaque année une somme de contribution indirecte qui n'est pas à dédaigner dans un royaume de dix millions d'ames. Tous les Espagnols en danger de mourir doivent être revêtus, avant le trépas, et pour

recevoir les sacremens, s'il est possible, de l'habit de franciscain. Comme on les porte en terre avec cet habit dans une bière découverte, on conçoit qu'un étranger, arrivé depuis peu de temps à Madrid, pût être étonné de rencontrer des pères de cet ordre dans les rues, lorsque ce qu'il regardait comme une épidémie attachée à ce corps venait d'en faire périr un si grand nombre. Cet habit est fourni par les franciscains dans les villes où il y en a; c'est pour eux une manière profitable de se défaire de leurs vieilles robes, car on tient beaucoup à ce qu'elles aient servi, surtout à des pères renommés par leur piété. Mais comme il est impossible que la dépouille de ces religieux suffise aux nombreuses demandes, ils vendent le plus souvent l'habit (*el habito*) tout neuf, auquel ils ne manquent jamais de joindre le cordon. Les Espagnols de la classe inférieure aiment assez à se pourvoir de ce dernier vêtement; *los habitos* de Madrid ont beaucoup de réputation, même dans les provinces éloignées. Si on a un parent ou un ami dans cette ville, on le prie de faire cette emplette et de l'expédier par les commissionnaires (*los arrieros ó los ordinarios*), qui vont tous les mois ou plus souvent dans la capitale. On s'adresse pour cette acquisition au couvent de San-Francisco, remarquable parmi ses édifices pour sa masse et sa solidité: on trouve là un *hermano de la confradia de San-Francisco*, chargé d'en faire le débit: car les moines ne s'en mêlent pas. Ce membre de la confrérie est un commissaire de cette société, renouvelé tous les ans ou plus souvent, pour remplir cet office de charité, dont il rend compte ensuite au

supérieur du couvent. Les robes sont fournies par le couvent, et c'est au couvent que se verse immédiatement le montant de leur débit. *El habito* coûte ordinairement *cuatro ducados* (quatre ducats, qui font onze piécettes, à peu près onze francs et demi), c'est-à-dire au moins un tiers de plus qu'il ne vaut, puisque c'est de l'étoffe la plus grossière. Les amis de la capitale en font quelquefois cadeau à ceux qui habitent la province. Tel Asturien qui exerce à Madrid la profession la plus pénible, en régale (*regalar*, en espagnol, signifie faire *cadeau*) sa femme restée au pays, comme les épouses de nos Auvergnats. A l'arrivée de cette marque de souvenir, on ouvre avec d'autant plus d'émotion le paquet d'une forme bien connue, que, indépendamment de l'usage auquel il est destiné, et dont l'idée peut faire impression, l'habit est béni et doué de la vertu de préserver de beaucoup de malheurs. C'est pour cela qu'on le place soigneusement dans son coffre, d'où on le tire quelquefois pour le céder à des parens ou à des voisins qui ont perdu quelqu'un de leur famille, assuré qu'ils ne mettront aucun retard à en faire venir un autre pour le remplacer. A Madrid, on a établi, dans ce dernier temps, un magasin de cercueils, et un autre de l'étoffe grise destinée à faire la robe de sépulture des morts. Mais, outre que ce magasin peut appartenir aux franciscains, on peut être assuré que long-temps encore le peuple aimera mieux tirer du couvent l'habit, dont l'étoffe est ce qu'il regarde le moins. A Pampelune, où j'ai demeuré quelque temps, l'habit de saint François obtient généralement la préférence pour les sépultures; cependant

on prend aussi celui d'autres ordres pour en revêtir les morts, tels que celui des dominicains, des augustins, des carmes; assez souvent même on ne se sert que d'un linceul. Dans ce royaume, les femmes sont enterrées ordinairement avec l'habit des religieuses carmélites.

J'omets de parler de plusieurs péchés, de plusieurs cas de conscience qui peuvent se racheter par des sommes versées entre les mains du clergé espagnol, qui fait, par ce moyen, venir de Rome la permission d'épouser sa cousine, sa nièce, sa belle-sœur, etc. (56); qui autorise à se marier par procuration ou dans sa chambre, etc. J'en viens de suite à la perception du *droit divin*, qui concourt si puissamment à maintenir le peuple et le clergé dans leur situation actuelle, si prospère pour l'un, si misérable pour l'autre : j'ai donné une idée de la rigueur des lois qui ordonnent le paiement de cet impôt (*voyez* la note 54); je dois dire de quelle manière on procède à son recouvrement.

PERCEPTION DE LA DÎME.

Conformément au cinquième *commandement de l'Église*, qui ordonne, en Espagne, de *payer les dîmes et prémices à l'église de Dieu*, on paie la dîme du grain de toute espèce, du vin et de l'huile, ce qui constitue la dîme générale. Pour la recueillir, il se réunit ordinairement trois personnes, qui sont le chargé de pouvoir du curé (*el apoderado del cura*), celui du haut clergé (*el apoderado del prestamero*), et un moine mendiant (*un frayle*). Ces trois commissaires, réunis à jour convenu, se transpor-

tent sur les aires ou dans les greniers de chaque paysan des villages, extraient la dixième partie du grain qu'il a récolté, et l'envoient à un magasin qu'ils ont en commun.

La dîme du vin se perçoit en vendange, *en ramo*, de dix charges une; celle de l'huile, en fruit.

Lorsque tout le grain est ainsi réuni, ils le partagent entre eux. Le curé a ordinairement de trois parties une, et l'*apoderado del prestamero* deux, si le couvent ou les couvens n'ont pas de droits à exercer. Lors même qu'ils en ont, la part qui leur revient est presque toujours une fraction assez faible. Dans tous les cas, le *frayle* ne manque pas de se réunir aux deux autres percepteurs, sachant bien que dans ces répartitions la piété des fidèles ou la fraternité des deux collaborateurs, ne le laissera pas rentrer au logis les mains vides : on peut être tranquille sur son compte, il n'est pas toujours le plus mal partagé.

Le curé est sur les lieux à portée de tirer parti de ce qui lui est échu ; le moine ne demeure pas loin non plus. L'*apoderado del prestamero* qui vient quelquefois d'une ville assez éloignée, quoique la plus voisine, aurait beaucoup de difficultés à y faire transporter son lot. Il se détermine à le vendre dans l'endroit même, ce qu'il fait à un prix au dessous du cours, et partant favorable aux pauvres. D'autres fois le blé, cédé à l'époque de la récolte, ne se paie que six ou huit mois plus tard et ce qu'il vaut alors.

Le roi prend les deux neuvièmes sur toutes les dîmes ecclésiastiques. Cet impôt, que l'on nomme *las tercias reales*, se perçoit en nature. Il produit à

peine 1,500,000 livres tournois, parce qu'on s'en rapporte aux déclarations *souvent infidèles* des bureaux ecclésiastiques. (DE LABORDE.)

Le curé reçoit en outre du bois ou du charbon, dont les habitans du village réunis lui apportent sa provision, si le pays le permet; aussi bien qu'à l'alcade, au chirurgien et au médecin, s'il y en a, puisqu'ils soignent les habitans des petites villes et des villages par contrat. Mais le curé perçoit, comme un droit, *les prémices*, qui sont une certaine quantité d'œufs, de légumes, de pommes-de-terre, de châtaignes, de menus grains, etc., et prend la dîme des veaux, des agneaux et des cochons, jeunes élèves qu'il met entre les mains d'un guide en possession de sa confiance, ou qu'il vend, si ceux qui lui doivent ce tribut n'aiment mieux le racheter.

Ainsi, pour en revenir aux copartageans du curé, « l'impôt des dîmes, si pesant pour le peuple, se « dissipe en bénéfices simples, en prébendes, en « pensions de cavaliers laïques; les monastères, les « commanderies, les seigneurs, prennent leur part « de ces richesses, et les pasteurs seuls ne profitent « pas des toisons enlevées à leurs troupeaux. » (SALVANDY, *Alonzo*, livre xx.)

On conçoit comment les curés de campagne, voyant d'un œil d'envie le haut clergé, les moines, etc., venir partager avec eux ce qui provient de leurs paroissiens, avaient, pour la plupart, accueilli favorablement le système constitutionnel qui réduisait la dîme de moitié, et leur promettait des avantages fondés sur la justice: car si j'ai dit que le curé avait la troisième partie du produit total de la dîme, cette

règle, loin d'être générale, n'existe que dans des pays pauvres : ailleurs, la manière de percevoir la dîme varie comme les productions du sol, ce que dit clairement l'article officiel dont j'ai cité des fragmens. Là où l'impôt devient très productif à cause de la qualité supérieure, ou du prix des denrées, dans les contrées, par exemple, où se récoltent la meilleure huile, le safran, les vins recherchés de l'Espagne, le sucre, le riz, on a su établir la portion du curé de manière à ce qu'elle ne lui donnât qu'une honnête aisance, l'état-major ecclésiastique des lieux correspondans étant seul en possession de s'adjuger les richesses superflues, qui lui sont nécessaires pour assurer le triomphe de la religion.

IMMENSES REVENUS DU HAUT CLERGÉ.

C'est pour cela qu'on donne aux chanoines de Murcie dix mille livres de rente, quinze mille à ceux de Valence, vingt-cinq mille à ceux de Tolède : c'est pour ce motif terrestre en apparence, mais divin sans doute en réalité, qu'un simple évêque de Lérida a deux cent cinquante mille livres à dépenser par an, celui de Murcie cinq cent mille ; que l'archevêque de Saragosse a six cent mille francs de revenu ; celui de Santiago, en Galice, six cent quatre-vingt-sept mille ; celui de Valence, sept cent soixante-dix mille ; celui de Séville, huit cent vingt-cinq mille ; celui de Tolède, trois millions !!! C'est pour cette fin louable que les différens ordres monastiques mettent à la disposition de leurs généraux des richesses qui les élèvent à la hauteur des évêques et archevêques, dont le rang et la puissance sont pour eux un objet